DU

BUSTE D'HIPPOCRATE,

EN BRONZE ANTIQUE,

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

ET DE SON INSCRIPTION :

« *OLIM COÜS NUNC MONSPELLIENSIS HIPPOCRATES.* »

PAR LE DOCTEUR

H. KÜHNHOLTZ,

Bibliothécaire et Professeur-Agrégé de la Faculté de Médecine, Membre Titulaire de la Société Archéologique et de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier ; Membre Correspondant : du Ministère de l'Instruction Publique pour les travaux historiques ; de l'Académie nationale de Médecine de Paris ; de l'Académie Royale des Sciences de Turin ; de l'Académie Royale de Médecine et de Chirurgie de Madrid ; de l'Académie Royale de Médecine Pratique de Barcelonne ; Membre Honoraire de la Société Médico-Chirurgicale de Bruges ; Correspondant de la Société de Médecine de Gand ; de la Société des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles ; de la Société Nationale de Médecine de Marseille ; de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Département du Bas-Rhin ; de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon ; de la Société Nationale Académique du Département de la Loire-Inférieure ; de la Société Nationale de Médecine de Bordeaux ; de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, etc., etc.

MONTPELLIER,

IMPRIMERIE DE RICARD FRÈRES, PLAN D'ENCIVADE, 3.

1849.

A
XL
IV
24

A. XLIV. 24

Kühnholtz, Henri-M. (Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier).

Du buste d'Hippocrate en bronze antique de la Faculté de médecine de Montpellier, et de son inscription : Olim coüs nunc monspelliensis Hippocrates.

Montpellier, 1849. In-8 de 4 ff. n. ch. et 84 pp. Broché. Couvertures imprimées.

Le fameux buste d'Hippocrate n'est ici que le prétexte d'une violente polémique de doctrine contre l'École de médecine de Paris.

Au début, bibliographie des ouvrages de Kühnholtz.

Rare. Inconnu à Hirsch, III, 565.

d/1501/p

OUVRAGES, MÉMOIRES ET DIVERS AUTRES ÉCRITS DE L'AUTEUR.

« On n'aura jamais une Bibliographie complète, » ayant toute la précision désirable, si chaque Au- » teur ne place pas, en tête de ses publications, » la *note exacte de tous ses écrits antérieurs.* »

(H. Kühnholtz.)

1. Considérations Physiologiques et Pathologiques sur le Cal. — Montpellier, 1817, in-4.; de 47 pages. (Thèse Doctorale.)
2. Considérations sur les Fausses-Articulations. — Paris, 1819, in-8., fig.
3. *Aneurisma quomodò fiat? Quænam sint ejus curationes?* — *Monspelii*, 1825, in-4.; de 40 pages. (Thèse de Concours pour l'Agrégation.)
4. Notice Historique, Bibliographique et Critique sur Rabelais. — Montpellier, 1827, in-8., portr.
5. Notice Historique, Bibliographique et Critique sur Schyron. — Montpellier, 1827, in-8., portr.
6. Observations et Réflexions sur les Affections Vermineuses. — Montpellier, 1827, in-8.
7. Observations et Réflexions sur des Vers engendrés dans nos tissus. — Montpellier, 1828, in-8.
8. Idée d'un Cours de Physiologie appliquée à la Pathologie. — Montpellier, 1829, de xij-235 pages, in-8.
9. Aristote et Pline. Fragments pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier. — Montpellier, 1832, in-8., fig.
10. Mémoire sur la Diathèse Osseuse, en général, et la Théorie de l'Ankylose Vraie des Auteurs en particulier. — Montpellier, 1831, de ix-127 pages in-8.; avec trois planchés lithographiées, in-4.
11. Coup d'œil sur l'Ensemble Systématique de la Médecine-Judiciaire, considérée dans ses rapports avec la Médecine-Politique. — Montpellier, 27 Décembre 1834, de ix-127 pages in-8. (Question de Concours de Médecine-Légale.)
12. Des Caractères et des Conditions de la Viabilité. — Montpellier, 1835, de viij-99 pages in-8. (Thèse de Concours de Médecine-Légale.)
13. Cours d'*Histoire de la Médecine et de Bibliographie-Médicale*, fait dans la Faculté de Médecine de Montpellier, en 1836. — Montpellier et Paris, 1837, in-8. de xlij-400 pages.
14. Discours sur les Avantages de l'Histoire de la Médecine, prononcé le 20 Avril 1837. — Montpellier, 1837, in-8. de 47 pages.
15. Eloge de Celse, prononcé le 19 Avril 1838. — Montpellier, 1838, in-8. de 71 pages, avec portr.
16. Lettre sur le Magnétisme animal, adressée à M. le Rédacteur du *Courrier du Midi* (n° 86, 19 Juillet 1838; 8 colonnes in-folio).
17. Du Magnétisme et du Somnambulisme Artificiel. — Montpellier et Paris, 1840, in-8.; de 37 pages.
18. Considérations générales sur la Régénération des parties molles du Corps Humain. — Montpellier et Paris, 1841, in-8.; de xvj-88 pages.

19. Des Ecoles Médicales de Paris et de Montpellier, à l'occasion de la mort de M. Double (2e édition augmentée de notes.) Montpellier et Paris, 1842, in-8.; de 58 pages.
20. Le National Aristocrate, ou les Facultés de Médecine de Montpellier et de Paris, considérées sous le point de vue de la *Centralisation* et de la *Décentralisation.* — Montpellier, 1843, in-8.; de 16 pages.
21. Paris et Montpellier, sous le rapport de la Philosophie Médicale, ou :
1° Réflexions sur la Réplique en trois articles de M. L. Peisse à M. le Professeur Lordat; 2° de la Critique Médicale de certains Parisiens a l'endroit des Provinciaux. (2e édition considérablement augmentée.) — Montpellier et Paris, 1843, in-8.; de viij-96 pages.
22. Analyse apologétique et critique de la brochure du Docteur J.-A. Tedinngarov, intitulée : *Esquisse d'une théorie des phénomènes magnétiques.* — Montpellier, Octobre 1843, in-8.; de 15 pages.
23. Des Journaux de Médecine de Paris et de la Faculté de Médecine de Montpellier, à l'occasion de l'*Inauguration de la Statue de* Bichat. — Montpellier, Novembre 1843, in-8.; de 16 pages.
24. Originalité d'une réception doctorale au commencement du xviie siècle. — Montpellier, (1er Avril 1844), in-8.; de 18 pages.
25. Des Ecoles Médicales de Montpellier, de Paris et de Strasbourg. — Montpellier, 1844, in-8.; de 15 pages.
26. De l'*Organicisme*, c'est-à-dire du *Matérialisme Médical*, à l'occasion d'un Cancer du Cervelet. — Montpellier, 1844, in-8.; de 16 pages.
27. Des motifs qui ont successivement conduit M. le Professeur Lordat au rétablissement du Double Dynamisme chez l'Homme, et Analyse de l'ouvrage de ce Professeur, intitulé : Preuve de l'Insénescence du Sens-Intime de l'Homme, etc. — Montpellier et Paris, 1844, in-8.; de 47 pages.
28. Rapport sur divers écrits de MM. Wemaer et de Meyer. — Montpellier, 1844, in-8. de 16 pages.
29. Réflexions de Floriano Caldani sur l'Anatomie appliquée à la Peinture; traduites de l'Italien, et accompagnées d'un Avant-Propos et de Notes. — Montpellier, 1845, in-12.; de 52 pages.
30. Du Manifeste de l'Hippocratisme Moderne, de M. Cayol. — Montpellier, 1845, in-8.; de 36 pages.
31. Analyse ou Mémoire de M. Teissier sur les effets de l'Immobilité long-temps prolongée des Articulations. — Montpellier, 1845, in-8.; de 23 pages.
32. Samuël Boissière, Peintre de Montpellier au xviie Siècle. — Montpellier, 1845, grand in-8.; de 37 pages, avec *fac-simile* d'un Dessin original.
33. Recherches archéologiques sur les Druides et les Druidesses, considérés principalement dans leurs rapports sociaux chez les Gaulois. Montpellier, 1847, in-4.; de 79 pages.
34. Philosophie médicale. — *La Médecine est-elle en possession de Principes Généraux?* — Non, dit l'Ecole Organicienne de Paris; Oui, dit l'Ecole Hippocratique de Montpellier. — *Montpellier et Paris n'auraient-ils pas également raison, au point de vue de leurs Médecines respectives?*

Sous-presse.

35. Du Magnétisme Animal, à l'occasion de la brochure de M. le Docteur Roux (de Cette), etc., etc. In-8.; d'environ 100 pages.
36. Des Spinola de Gênes, Dissertation historique suivie de : « La » Complaincte de Gennes sur la mort de Dame Thomassine » Espinolle Gennevoise, Dame Intendyo du Roy; avecques » l'Epitaphe et le Regrect ; » Manuscrit de la *Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier*, H. 439, in-8.; sur vélin du commencement du XVIe siècle.

Éditée avec : une *Notice* sur l'Historiographe royal d'Auton; une juste appréciation des amours de Louis xii et de Thomassine Spinola ; un grand nombre de notes historiques, philologiques et critiques ; et des caractères gothiques pour la reproduction de tout le texte du Manuscrit : de 20 à 25 feuilles grand in-4., papier grand raisin surfin d'Annonay. — Tiré à *Cent Exemplaires* seulement ; plus six Exemplaires sur papier vélin de couleur, qui *ne se vendront pas.*

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30383390

DU

BUSTE D'HIPPOCRATE,

EN BRONZE ANTIQUE,

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

ET DE SON INSCRIPTION.

DU

BUSTE D'HIPPOCRATE,

EN BRONZE ANTIQUE,

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

ET DE SON INSCRIPTION :

« *OLIM COÜS NUNC MONSPELLIENSIS HIPPOCRATES.* »

PAR LE DOCTEUR

H. KÜHNHOLTZ,

Bibliothécaire et Professeur-Agrégé de la Faculté de Médecine, Membre Titulaire de la Société Archéologique et de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier ; Membre Correspondant : du Ministère de l'Instruction Publique pour les travaux historiques ; de l'Académie nationale de Médecine de Paris ; de l'Académie Royale des Sciences de Turin ; de l'Académie Royale de Médecine et de Chirurgie de Madrid ; de l'Académie Royale de Médecine Pratique de Barcelonne ; Membre Honoraire de la Société Médico-Chirurgicale de Bruges ; Correspondant de la Société de Médecine de Gand ; de la Société des Sciences Médicales et Naturelles de Bruxelles ; de la Société Nationale de Médecine de Marseille ; de la Société des Sciences, Agriculture et Arts du Département du Bas-Rhin ; de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon ; de la Société Nationale Académique du Département de la Loire-Inférieure ; de la Société Nationale de Médecine de Bordeaux ; de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, etc., etc.

MONTPELLIER,

IMPRIMERIE DE RICARD FRÈRES, PLAN D'ENCIVADE, 3.

1849.

DU

BUSTE D'HIPPOCRATE,

EN BRONZE ANTIQUE,

DE LA

FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

ET DE SON INSCRIPTION.

On sait généralement que les Touristes, de quelque pays qu'ils soient; que les Savants, que les Médecins étrangers ou nationaux, et plus particulièrement les *Médecins Organiciens*, de Paris, qui traversent notre ville, ne se dispensent jamais de rendre visite et hommage à la plus ancienne, et, osons-le dire, à la plus célèbre des Écoles Médicales.

Mais si, malgré la rapidité de leurs curieuses pérégrinations, ces hommes de Sciences ont vu toujours avec intérêt, et plus d'une fois en accroissant leur instruction, le bel *Amphithéâtre Anatomique*, construit d'après les plans élégants de LAGARDETTE (1); le *Conservatoire des pièces d'Ana-*

(1) En l'An X (1802).

tomie et des Instruments de Chirurgie ; la *Collection* presque continue de *Portraits de célèbres Professeurs*, morts depuis le XIIIme Siècle jusques à notre époque; le Panthéon Médical, cosmopolyte, monument unique dans son genre, qu'a si heureusement suggéré l'esprit éminemment philosophique du Professeur LORDAT ; et, surtout, notre précieuse Bibliothèque, si justement renommée par ses Éditions du XVme Siècle, ses anciens et rares Manuscrits, et ses beaux Dessins originaux de Grands Maîtres : ces mêmes hommes n'ont pu souvent que se sentir blessés au cœur, quand ils sont entrés dans la *Salle des Actes*, dans ce Sanctuaire de notre Temple d'HIPPOCRATE.

Ces Touristes, ces Médecins étrangers ou nationaux, et ces Médecins Organiciens, de Paris, n'ont pu fréquemment s'empêcher encore de témoigner, à leur *cicerone*, quelque surprise, à la vue de l'inscription placée au-dessus du buste en bronze antique d'HIPPOCRATE :

« *Olim Coïs, nunc Monspeliensis Hippocrates.* »

(*Jadis de Cos,* HIPPOCRATE *est aujourd'hui de Montpellier*).

Cet étonnement et ce dépit, à l'occasion d'un crime de lèze-amour-propre, ont coutume de se traduire par des réflexions dont la conclusion, implicite ou explicite, est toujours une accusation de vanité, ou d'orgueil déplacé, dirigée contre les Médecins de Montpellier, en général....!

Presque personne n'ignore pourtant, aujourd'hui, à quelle occasion cette inscription, si chatouilleuse pour certaines susceptibilités, a été composée. Le Gouvernement consulaire avait acquis, entre autres objets précieux, relatifs aux Beaux-Arts ou à l'Archéologie, un magnifique buste antique d'HIPPOCRATE, en bronze. Ce monument fut donné à l'École de Montpellier, conformément au désir du Ministre et Professeur honoraire CHAPTAL.

Le brillant Génie, à la fois législatif, administratif et militaire, qui tenait alors dans ses mains les rênes du Gouvernement de la France, comme les destinées de l'Europe; ce Premier Consul, qui, futur Empereur, devait éclipser tant de gloires, et se rendre immortel, malgré ses fautes, ses erreurs, ses revers et sa funeste captivité; cette haute Intelligence qui n'ignorait de rien, n'avait pas, sans motif, destiné le bronze antique dont il s'agit ici, à l'*École de Santé* de Montpellier, plutôt qu'à l'*École de Santé* de la Capitale. Napoléon était un esprit d'une trempe trop forte, pour n'avoir voulu orner l'École de Montpellier que de quelques kilogrammes de bronze, sans y attacher une grande pensée.

Ne serait-ce pas parce que ce Génie avait su convenablement apprécier la Philosophie Médicale de l'ancienne *Université de Médecine de Montpellier*, que cette idée était venue dans son esprit? N'aurait-il point agi ainsi, dans cette circonstance, parce qu'il n'avait pu s'empêcher de regarder l'École de Montpellier comme le seul foyer de Science qui eût pu maintenir dans sa force, son éclat et sa pureté, le feu sacré de l'ancienne Médecine Hippocratique? Parce que le Corps si respectable de Savants qui la constituait était, selon lui, plus apte que tout autre, à conserver ce précieux dépôt, au grand avantage de la Science et de l'Humanité?

Quoi qu'il en soit, c'est à l'occasion de ce don fait par le Premier Consul, à l'École de Montpellier (1), que l'on

---

(1) Le don de ce buste d'homme célèbre n'est ni le premier ni le dernier que le Gouvernement ait fait à l'ancienne École de Montpellier.

Déjà, en 1760, Louis XV avait donné son buste à notre École, en approuvant le dessein qu'on avait eu d'inscrire sur sa porte

composa notre inscription si souvent critiquée; et ce fut alors aussi que, dans une séance solennelle d'inauguration de ce monument antique, le célèbre Barthez, arrivé trop tard pour immortaliser le Vieillard de Cos, fut du moins assez heureux, assez savant et assez éloquent pour s'immortaliser lui-même, en prononçant son *Discours sur le Génie d'*Hippocrate (1), si justement admiré par les Médecins qui méritent véritablement leur titre.

Tant que le reproche injuste et la critique erronée, dont il s'agit ici, ne sont sortis que de la bouche de Naturalistes, de Physiciens, de Chimistes, d'Hommes de Lettres ou d'Hommes de Sciences, plus ou moins étrangers à la *Médecine Humaine*, nous n'avons pas dû fortement nous en émouvoir.

Mais nous avons été, forcément, plus sensible à ce blâme et à cette censure, quand c'étaient des Médecins qui les énonçaient.

Nous avons fait d'ailleurs, à l'occasion des termes dont

---

d'entrée ces mots flatteurs : *Ludoviceum Medicum Monspeliense*, exprimant une espèce d'*adoption*, pour user des propres termes dont s'était lui-même servi le comte De St-Florentin, alors Ministre et Secrétaire d'État (*); et le Gouvernement consulaire d'abord, et impérial ensuite, devait bientôt donner aussi à la même École, dans les premières années du XIXme Siècle, quatre autres bustes en marbre, de Carare, tous fort remarquables. Ces bustes étaient ceux d'Esculape et d'Hygie, de la main de l'habile Sculpteur Dejoux, donnés en 1803; plus tard, celui du Ministre Chaptal, dû au talent du Statuaire Comoli, de Turin; et celui de l'Empereur Napoléon, qu'avait su vivifier le brûlant ciseau de quelque digne émule de Canova.

(1) Montpellier, Tournel, an IX (1801), in-4°.

(*) Voyez sa Lettre du 10 Décembre 1760, adressée au Chancelier de l'Université de Médecine de Montpellier, précieusement conservée dans les Archives de la Faculté de Médecine.

se servaient nos Censeurs, une observation singulière qui, par sa nature, devait nécessairement attirer notre attention. Les Médecins étrangers, Italiens, Grecs, Russes, Allemands, Anglais, Américains, etc., improbateurs de l'inscription qui nous occupe, ont été constamment beaucoup moins acerbes, dans leurs censures, que les Médecins Organiciens de Paris ne l'ont été dans les leurs.

Il est aisé d'en trouver la raison quand on connaît un peu l'*Histoire de la Médecine*.

L'École Médicale de Paris, essentiellement *Organicienne*, purement *Anatomique* (1), c'est-à-dire *Matérialiste*, a constamment regardé l'École Médicale Hippocratique de Montpellier comme une autre Carthage, dont l'état florissant, s'il persistait, amènerait infailliblement sa ruine, au point de vue doctrinal. C'est de là, n'en doutez pas, que provient sa haine invétérée contre Montpellier.

Mais si ce discernement de l'École Organicienne de Paris mérite qu'on le loue, nous ne pourrions en dire autant de l'idée fixe qui en a été la triste conséquence. L'École de Paris a prononcé son *delenda Carthago* dans le fond de son âme. Heureusement, quoique elle ait souvent tenté d'anéantir, de dessein prémédité, l'École Hippocratique de Montpellier, son incommode rivale, elle n'a pu encore accomplir un projet qui eût été si funeste à l'Humanité.

Eh bien! cher Lecteur, cette *inscription*, que nos Antagonistes, ou plutôt nos *Ennemis*, regardent comme *inexacte...*, nous allons la défendre, parce qu'elle est, selon nous, des *plus justes*. Cette accusation de *vanité*, ou d'*or-*

---

(1) « On n'est pas à la fois la plus grande École Physiologique et » la plus grande École Anatomique. » Disc. de M. V. Cousin, à la *Chambre des Pairs*.

gueil déplacé, dirigée contre les Médecins de Montpellier, et que l'on croirait pouvoir déduire rigoureusement du choix des cinq mots latins que vous venez de lire....., nous voulons la réfuter et la rejeter loin de nous, parce qu'elle est, selon nous encore, *imméritée* ; parce qu'elle n'est pas seulement une *médisance*, mais qu'elle est en outre une *calomnie*.

Le *tableau*, rapidement et largement esquissé, de l'*Enseignement Médical des deux Écoles de Montpellier et de Paris avant le* XIXme *Siècle*, et la *détermination précise du Caractère distinctif de leurs Doctrines*, suffiraient certainement pour établir, d'une manière immuable, dans votre esprit, la conviction que nous allons y faire naître...; et pourtant nous ne nous en contenterons pas : nous y joindrons bientôt d'autres solides arguments qui les corroboreront encore davantage.

Hippocrate, deuxième de nom, le plus justement célèbre de la famille des Asclépiades, était natif de l'île de Cos, l'une des plus remarquables d'entre les Sporades.

Cette île, dont le Temple d'Esculape, jouissant de la plus grande réputation, ne le cédait qu'à celui d'Épidaure, avait sa ville principale, portant le même nom, dans un golfe de sa côte nord-est, vis-à-vis de la ville asiatique de Cnide.

Attaché au Temple d'Esculape, de sa ville natale, Hippocrate fut plus aisément à même que bien d'autres, de réunir et de classer, dans son esprit, toutes les connaissances dont il avait besoin pour fonder la Science Médicale : il n'eut, pour cela, qu'à bien observer les nombreux malades attirés par la célébrité du Temple qu'il desservait, en méditant et en comparant, avec le récit de leurs maux, les tables votives que la reconnaissance de nombreux devanciers leur avait fait consacrer.

Plus tard, des Écoles Médicales s'établirent à Cos et à Cnide; mais l'esprit de ces Écoles, quelque rapprochées qu'elles fussent matériellement l'une de l'autre, fut alors, et devait rester long-temps après, fort différent.

Cos et Cnide n'étaient pas dans une opposition seulement géographique ou physique. Leur opposition sous le rapport intellectuel était analogue. Seulement séparées par un bras de mer assez étroit, elles étaient immensément distantes l'une de l'autre par leurs Philosophies.

Eh bien! l'esprit de ces deux anciennes Écoles Médicales semblerait être passé, par une sorte de métempsycose, dans nos Écoles Médicales actuelles de Montpellier et de Paris.

Vous nous direz peut-être : nous savons très-positivement que, dans l'École de Paris, on jure par Hippocrate aussi solennellement que dans l'École de Montpellier.....: nous le savons tout comme vous. Nous pourrions seulement en être un peu moins étonné que bien d'autres : ce ne serait, en effet, à notre sens, qu'une inconséquence de plus, de la part d'une École Médicale Matérialiste, dont les nombreuses et surprenantes inconséquences constituent le cachet distinctif....!

Mais verrait-on là quelque motif légitime de regarder l'École Organicienne de Paris comme étant plus Hippocratique que celle de Montpellier !

Cet antagonisme originel, entre les Écoles Médicales de Montpellier et de Paris, est allé en augmentant de plus en plus, à travers les siècles qui se sont écoulés, depuis leur fondation jusqu'à nos jours. La prospérité sans cesse croissante de l'École Hippocratique n'a fait que renforcer encore l'envie et la jalousie de l'École Organicienne contre elle. L'exaltation de ces sentiments a de bonne heure inspiré, à Paris, une inimitié profonde et active contre Montpellier;

et cette inimitié a rendu l'École Matérialiste agressive envers l'École Hippocratique, dans toutes les occasions où elle s'est imaginé que le Matérialisme Médical trouverait quelque avantage.

L'École de Paris a bien pu, dans le courant du XVIme Siècle, briller de quelques rayons purs de Médecine Hippocratique, alors répandus sur elle par les ouvrages de FERNEL, d'HOULLIER, de DURET et de BAILLOU. C'est probablement à cette époque qu'il faut rapporter la désignation de la phrase suivante de LORRY : « Les vers fameux d'ALCUIN, dit-il, sont les premiers monuments qui aient fait » retentir le grand nom d'HIPPOCRATE dans la France, et à » *Paris, où il devait un jour recevoir un si grand éclat* (1). » Mais ces éclairs, tout rapprochés et concentrés qu'ils étaient dans un seul siècle, ne purent pas allumer un feu permanent comme celui de VESTA !

Malheureusement pour elle, la nouvelle Cnide ne sut pas convenablement apprécier ces excellents ouvrages. La production de ces œuvres Hippocratiques, si remarquables, ne fut, pour Paris, que l'expression d'un progrès temporaire fort restreint. C'était une heureuse conception dont le fruit ne devait se bien développer, et être viable que dans une École autre que celle qui l'avait vu naître.

Quelle est l'estime que l'on professe de nos jours, à Paris, pour ces écrits célèbres, si pleins de vraie Philosophie et de bonne Médecine ! Or, on sait, au contraire, que ces graves auteurs ont toujours joui, à Montpellier, de la plus haute considération, précisément à cause de leur couleur doctrinale Hippocratique.

---

(1) Préface *des Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier ;* par J. ASTRUC ; *revue, etc.*, par LORRY. Paris, 1767 ; in-4°, portr., pag. ix.

Ne craignons pas de dire ici que, sans la chute du Colosse Impérial sous les coups de l'Europe et de l'Asie conjurées, le Broussaisisme n'eût certainement jamais osé se produire. La juste considération inspirée au Gouvernement d'alors par les idées, de tout temps Hippocratiques, de l'École de Cos Moderne, aurait sûrement empêché cette Doctrine, aussi peu Médicale que Physiologique, de bouleverser, comme elle l'a fait sous le rapport médical, Paris et tout ce qui n'était pas Montpellier, pendant *dix-sept années consécutives !*

La mauvaise Philosophie et le Matérialisme, plus ou moins avoué, que l'on doit, comme un héritage, à l'ancienne Académie Royale des Sciences de Paris, se révoltent bien, de temps en temps, contre la saine Philosophie et contre la bonne Médecine! Ils s'efforcent à l'envi de galvaniser le cadavre de l'Organicisme, pour tâcher de le ressusciter. Ils sentent avec raison que l'Organicisme est la seule Doctrine médicale susceptible d'accommoder à ses lumineuses théories, les pauvres idées d'arrangement purement matériel qui les constituent. Heureusement que ces prétentions inconsidérées sont comme fatalement réduites à être constamment vaines!

Paris est la tête de la France, sans doute; mais, quoique distincte du Principe de Vie, la Cause Morale et Intellectuelle se fatigue aussi sous l'excès du travail d'esprit.

Poussée au-delà de certaines limites, la Centralisation devient funeste sous tous les rapports. Elle donne, — malheureusement souvent! — à notre Capitale, des congestions sanguines suivies de véritables attaques d'apoplexie, exigeant impérieusement, au point de vue scientifique aussi bien qu'au point de vue politique, que les provinces, constituant le tronc et les membres de la nation, s'empressent de venir à son secours, dans leur propre intérêt.

Par l'excès de Centralisation, la Capitale, au point de vue politique, ne sait plus ce qu'elle fait : l'anarchie et la guerre civile se déclarent ; au point de vue scientifique, ne sait plus ce qu'elle dit : le Matérialisme *savant!...* et, avec lui, l'Organicisme Médical, débordent à l'instant même... !

L'Histoire de la Médecine en France nous apprend que, depuis la fondation des deux Écoles rivales, celle de Montpellier l'a toujours emporté sur celle de Paris, précisément à cause de ses idées Hippocratiques : 1° par sa tendance constante vers le véritable Progrès ; 2° par la nature de son Enseignement ; 3° par la fixité de ses Principes ou Dogmes, la supériorité de ses Théories et l'excellence de sa Doctrine; et 4° enfin, par le bonheur de sa Pratique.

Il nous semble entendre dire autour de nous : — *Voilà de belles et honorables assertions, sans doute...; mais ce ne sont que des paroles en l'air, si l'on ne les appuie pas sur de bonnes preuves.* — On aurait grandement raison de parler ainsi ; mais c'est précisément parce que nous avons prévu qu'on nous demanderait ces preuves, que nous nous sommes mis en mesure de les fournir, et que nous allons les produire à l'instant même.

I. Dans l'École de Cos Moderne, l'amour du véritable Progrès remonte si haut, qu'il en est presque contemporain de la fondation de ce corps enseignant.

L'École de Montpellier tiendra toujours à honneur, d'avoir, au XIVme Siècle : créé la Chimie, dans la personne d'Arnaud de Villeneuve ; rétabli la bonne Médecine par les ouvrages de Bernard de Gordonio, et plus particulièrement par le *Lilium Medicinæ* (1) de cet auteur, dicté à ses Écoliers,

---

(1) Lorry, qu'on ne regardera sûrement pas ici comme suspect,

en 1305 (1), évidemment supérieur à tous les livres de cette science de son temps; et restauré la véritable Chirurgie, par l'ouvrage de Guy-de-Chauliac, 200 ans avant qu'une ville du Maine, Laval, n'eût fourni Ambroise Paré à l'École de la Capitale.

L'École de Cos Moderne, sera toujours fière d'avoir eu un Démonstrateur d'Anatomie Humaine, en 1376, près de 150 ans avant qu'elle n'eût fourni à l'École de Paris, au commencement du XVIme Siècle, le premier Démonstrateur d'Anatomie qu'ait eu cette rivale, dans la personne de Jacques Sylvius, Docteur en Médecine de Montpellier (2).

L'École Hippocratique se glorifiera sans cesse d'avoir vu *Valescus de Taranta*, ou plutôt *Balescon de Tharare*, mettre au jour, en 1418, son célèbre Recueil de Pratique, si estimé, sous le nom de *Philonium*; Recueil que Lorry, à qui nous pouvons nous en rapporter sur ce point, appelle, dans sa *Préface* des *Mémoires* d'Astruc, publiée en

---

dit que Bernard de Gordon a rempli « son *Lilium Medicinæ* » d'observations nouvelles. » (Préfac. cit. des *Mémoires*, etc., d'Astruc, pag. xxiij).

(1) Voy. Eloy, *Dictionn. historiq. de la Méd. anc. et moderne*, Mons, 1778, in-4° ; Tom. II, pag. 366.

(2) Dans son *Dictionnaire historique de la Médecine ancienne et moderne* (T. III, p. 705), M. Dezeimeris nous apprend que c'est Antoine Petit qui, seulement dans la seconde moitié du XVIIIme siècle, « fonda dans la Faculté de Médecine de Paris une *Chaire* » *d'Anatomie et une de Chirurgie.* »

Ce qu'il y a de fort singulier, c'est qu'avant cette époque il existait une *Chaire d'Anatomie et de Chirurgie au Jardin du Roi*, quand la Faculté de Médecine n'en avait pas encore. Antoine Petit avait rempli lui-même cette *Chaire d'Anatomie et de Chirurgie du Jardin du Roi*, en 1769. (Voy. *Biograph. Médic. de l'Encyclop. des Sc. médic.*, T. II, p. 432, 2me col.)

1767 (pag. xxiv) : « un livre de Pratique *comme il faudrait* » *les écrire* et *comme on commence à peine à le faire.* »

L'École de Montpellier n'a point oublié que son Jardin de Botanique avait été fondé, par les soins et les lumières de Richer de Belleval, sous le règne de Henri IV, quand il n'en existait encore de semblable ni à Paris, ni ailleurs, en France ; et que, lorsqu'en 1626, Louis XIII fit établir le Jardin Botanique de Paris, il fit construire ce monument de la Science, *sur le modèle de celui de Montpellier*, et, ainsi que le dit Astruc, *par une sorte d'émulation* (1).

Mais il est vrai de dire que l'École de Montpellier tient beaucoup plus encore à l'honneur d'avoir été de tout temps *Hippocratique* : c'est là ce qui constitue véritablement, en effet, son caractère essentiel.

II. Si nous examinons ce qu'a été l'Enseignement Médical dans les deux Écoles rivales, à dater de leur fondation, on voit que, depuis sa création même jusqu'aux XVIIme et XVIIIme Siècles, l'École de Paris n'a eu qu'un Enseignement incomplet, mesquin, étroitement temporaire, sans stabilité aucune, et tout-à-fait éventuel; tandis que l'Enseignement Médical, dans l'École de Montpellier, a toujours été brillant, sinon depuis son origine, du moins depuis son établissement fixe, par la Bulle du Cardinal Conrad, Légat du Saint Siége en Languedoc, datée du 25 Août 1220. On cessera d'être étonné de cette différence, des plus avantageuses à Montpellier, si l'on demande quelle est sa véritable cause, à l'Histoire, dont les documents authentiques se trouvent aisément entre les mains de tous ceux qui désirent les consulter.

---

(1) *Mémoires*, etc., cit., pag. 67.

Or, l'Histoire nous apprend que, par l'effet d'une faveur particulière, ou d'une distinction des plus flatteuses, les Professeurs de Montpellier étaient, depuis long-temps, les seuls Médecins Enseignants du Royaume, qui fussent dans l'obligation de se faire nommer *à vie*, *par Concours;* tandis que l'ancienneté ou les protections étaient les seules causes des nominations professorales parisiennes.

Voulez-vous savoir ce qu'était au XVIIme et au XVIIIme Siècles, cette École de Paris, constamment rivale, ennemie active et infatigable de l'École Médicale Hippocratique de Montpellier...? Nous vous le ferons connaître en alléguant, contre Paris, une autorité grave que les Parisiens eux-mêmes ne sauraient trouver suspecte. Nous allons placer sous vos yeux le tableau fidèle qu'a tracé, pour cette époque de la Faculté de Médecine de Paris, son Historiographe J.-C. Sabatier, qui était non-seulement un de ses bons Elèves, mais encore un de ses Docteurs d'élite.

La citation sera un peu longue, peut-être, mais elle est trop importante pour devoir être mutilée. Voici comment s'exprime cet Historien de mérite, plein d'ailleurs de véracité (1).

« Mais, pour conserver toujours ce haut degré de pré-
» pondérance auquel elle était parvenue (dans les premiers
» siècles de son existence), il eût fallu qu'aux diverses
» époques la Faculté sût comprendre et apprécier les pro-
» grès qui se faisaient autour d'elle et en dehors d'elle.
» Par malheur, *en aucun temps elle ne sentit que l'esprit*

---

(1) *Recherches Historiques sur la Faculté de Médecine de Paris, depuis son origine jusqu'à nos jours;* Paris et Montpellier, 1835, in-8°, pp. de 72 à 75.

» *de corps, si nécessaire à la conservation et à la force d'une* » *société, ne devait pas étouffer l'esprit de doute et d'examen,* » *sans lequel il n'est pas de progrès vers la vérité, c'est-à-* » *dire dans la Science.* L'ancienne Faculté, et c'est un » juste reproche à lui faire, après lui avoir rendu le tribut » d'éloges qu'elle mérite, *n'a jamais compris cela.* Elle » regarda toujours, comme unique moyen de conservation, » la défense opiniâtre de ses dogmes, *souvent même en* » *dépit des faits et de l'expérience.* Ce n'était pas, en effet, » avec le *doute philosophique* que la Faculté *accueillait les* » *idées sur les découvertes nouvelles : c'était avec une sorte de* » *fanatisme qu'elle les rejetait de son sanctuaire comme autant* » *d'hérésies sacriléges. L'Antimoine,* par exemple, *à trois* » *ou quatre reprises différentes, donna lieu aux hostilités* » *les plus animées. L'Opium, le Mercure, le Quinquina,* sus- » citèrent *d'innombrables querelles qu'une sage expérimen-* » *tation eût facilement terminées ;* mais il n'en fut pas ainsi, » et ce fut, au contraire, avec une *sorte de désespoir* que » la Faculté, *malgré son opposition, vit paraître un décret* » *qui autorisait l'emploi de ces remèdes et des préparations* » *chimiques dans la Pratique Médicale.* On rapporte que, » loin d'être à la fin convertis, Gui Patin *et plusieurs autres* » *Docteurs, pensèrent mourir de chagrin pour n'avoir pu* » *empêcher cette décision.*

« Cet *esprit d'opposition aux innovations et aux décou-* » *vertes,* se transmit pour ainsi dire d'âge en âge à la Fa- » culté, depuis l'époque où l'on vit Ramus plaider contre » Aristote, jusqu'à celle (1777) où l'Inoculation trouva, » dans la même Compagnie, des détracteurs aussi animés » que l'étaient auparavant ceux de l'*Antimoine* et du *Quin-* » *quina. L'opposition à l'Inoculation ne cessa qu'après la* » *mort de* Louis XV, *enlevé pendant une épidémie variolique.*

» Cependant, à mesure que le temps avançait, la Fa-
» culté restait *stationnaire au milieu du mouvement des in-*
» *telligences. Prenant son immobilité pour de la force, et*
» *ses dogmes anciens pour les dernières limites de la vérité,*
» *tôt ou tard elle devait être dépassée, et au lieu de marcher*
» *comme autrefois à la tête de la Science, être traînée à la*
« *remorque, tout en se débattant pour ne pas avancer.* »

Tels sont les propres termes de l'Historien de la Faculté de Médecine de Paris.

Dans l'École de Paris, aux XVIIme et XVIIIme Siècles, le Doyen et les Professeurs, temporairement chargés d'administrer et d'enseigner, — d'ordinaire *pendant deux ans* seulement—, n'étaient autre chose que des *Docteurs-Régents,* dont le titre correspondait à celui des simples Docteurs de nos jours (1). Ces Docteurs-Régents se succédaient, tour à tour, *selon leur rang d'inscription* au Tableau, ce qui rendait, de rigueur, un pareil enseignement presque entièrement nul (2).

Même *à la fin du* XVIIIme *Siècle*, la Faculté de Médecine de Paris n'avait pas de Professeurs inamovibles, réunis en

---

(1) Comme le dit le Professeur LORDAT dans son *Commentaire sur divers passages des Discours prononcés à la Chambre des Pairs, en* 1847, *lors de la Discussion du Projet de la Loi Médicale de M.* DE SALVANDY (pag. 21) : « Les leçons des Docteurs-Régents » étaient faites ordinairement par les *jeunes Docteurs reçus, qui* » *enseignaient en attendant pratique.*

» A dater du jour de sa réception, le Licencié devenu *Docteur* » était inscrit au nombre des *Régents.....* » (SABATIER, ouv. cit., pag. 72.)

(2) Un manuscrit, de notre Bibliothèque particulière, contenant, dans huit volumes in-8°, l'extrait de la *Pathologie* professée par Antoine PETIT, l'un des enseignants de Paris qui jouissaient alors de plus de réputation, attesterait encore, au besoin, combien cet Enseignement de l'École de la Capitale était faible.

Corps. Le Concours n'existait pas pour elle, quoiqu'il fût, depuis long-temps, en vigueur à Montpellier. Aussi l'Enseignement de cette Ecole, jouet des éventualités les plus funestes à une bonne instruction, manquait nécessairement à la fois de fixité, d'unité et de continuité.

Et c'était pourtant une aussi maigre nourriture intellectuelle qu'on faisait payer assez chèrement, pour qu'il ne fût guère permis qu'aux Elèves riches d'aller étudier la Médecine dans la Capitale..... !

Un Médecin de Paris, — que des Parisiens surtout ne devront pas récuser —, s'exprime d'une manière formelle, à cet égard, en parlant d'un homme célèbre, dont il est ardemment à souhaiter, pour le bonheur de l'Humanité, que, d'un moment à l'autre, la célébrité n'augmente pas beaucoup plus encore ! Dans son article Guillotin de la *Biographie Médicale* (de Paris) (1), Boisseau dit, d'un ton positif : « A une époque *où l'on ne recevait, à Paris,* » *que les Élèves riches*, et où les *Élèves studieux*, *mais pau-* » *vres*, *étaient obligés d'aller prendre leurs degrés en province*, » Guillotin dut se faire recevoir Docteur à Reims... »

Voulez-vous savoir maintenant ce qu'était l'Enseignement Médical dans notre École aux mêmes époques ?... le voici :

L'Université de Médecine de Montpellier jouissait déjà, aux XIIme et XIIIme Siècles, d'un Enseignement Médical presque égal à celui que la Faculté de Médecine de Paris ne devait avoir que peu de temps avant l'ancienne révolution (2). L'Université de Médecine de Montpellier était en-

---

(1) Tom. IV, pag. 551.

(2) Voyez Hipp. Creuzé de Lesser, *Statistique du département de l'Hérault.* Montpell., 1824, in-4°, pag. 348.

core, aux XVIIme et XVIIIme Siècles, la *seule*, *en France*, possédant un Enseignement régulier, constamment tenu en haleine par une longue suite d'honorables Concours.

Dès l'origine des deux Écoles de Montpellier et de Paris, des Docteurs se réunissaient, tous les ans ou tous les deux ans, pour régler la manière dont l'Enseignement se ferait, dans ce laps de temps. Mais cette anarchie des Corps Médicaux Enseignants ne se prolongea pas, dans l'Université de Médecine de Montpellier, au-delà de l'année 1498 (1); tandis qu'elle régna, dans l'École de Médecine de Paris, jusqu'en 1789..... !

Les premiers Professeurs en Médecine, établis avec permanence, ne furent nommés que pour Montpellier *seul*.

Charles VIII venait de nommer quatre Docteurs-Régents fixes pour notre École, quand Louis XII créa, pour Montpellier seulement, les quatre premières Chaires Professorales de Médecine régulièrement instituées. Bientôt Henri IV y en ajouta deux autres. Le nombre de ces Chaires fut porté plus tard à *huit* par les institutions successives de la Chaire de Chimie sous Louis XIV, et de la Chaire de Clinique Interne sous Louis XV.

Comme on le voit, pendant les XVme, XVIme, XVIIme et XVIIIme Siècles, l'Enseignement Médical était exercé, dans l'École de Montpellier, par des Docteurs-Régents fixes ou des Professeurs Royaux régulièrement institués, remplacés au moyen de difficiles mais honorables Concours, et nommés à vie ; tandis que le même Enseignement n'était pratiqué, dans l'École de Paris, qu'au moyen de Docteurs-Régents qui se remplaçaient, tous les deux ans, par rang d'ancienneté..!

Il est facile de pressentir quels devaient être nécessaire-

---

(1) *Statistique* cit., pag. 349.

ment les fruits de deux Enseignements cultivés au milieu de circonstances si différentes, et même diamétralement opposées, sous certains rapports.

Montpellier ne pouvait que trouver une nouvelle source d'honneur, de gloire et de célébrité, dans le privilége longtemps exclusif des Concours, — auxquels il a toujours beaucoup tenu —, ainsi que dans la régularité de l'Enseignement de ses Professeurs inamovibles, qui en étaient la conséquence naturelle; tandis que l'Ecole de Paris n'était à même de fournir qu'un Enseignement faible et des plus incomplets. L'Enseignement Médical est demeuré tel à Paris jusqu'à l'institution des Ecoles de Santé, en l'An III, précisément parce que cette Ecole n'avait alors ni Professeurs inamovibles, ni Concours pour nommer ou pour remplacer ses simples Docteurs Enseignants.

On sait que la Faculté de Médecine de Paris était encore vierge de Concours avant le XIXme Siècle. La Faculté de Médecine de la Capitale n'a nommé ses Professeurs, pour la première fois, par ce mode, — et l'on peut dire à contre-cœur et à son corps défendant —, que sous le seul Gouvernement Impérial... (1).

Ces sortes de luttes intellectuelles, constamment en vigueur dans notre ville pendant les XVIme, XVIIme et XVIIIme Siècles, avaient toujours été fort brillantes, tant par le mérite des Candidats que par la réputation des Juges; et

---

(1) Les Concours avaient été établis et maintenus POUR LA SEULE ÉCOLE DE MONTPELLIER, par l'Édit de LOUIS XII, de 1498; par celui de CHARLES IX, donné à Moulins, le 8 Mars 1566; et surtout par l'Arrêt du Conseil sous LOUIS XIV, daté du 20 Octobre 1667, obtenu par les Etats de Languedoc, et confirmé par un autre Edit en date de 1717.

leur annonce avait constamment l'avantage d'attirer, dans notre cité, des Célébrités Littéraires, Scientifiques ou Médicales, soit nationales, soit étrangères, qui venaient avec empressement accroître le nombre de leurs auditeurs.

Ces disputes scientifiques, — comme toutes les institutions humaines, du reste —, présentaient aussi de temps en temps leur mauvais côté : elles furent, mais exceptionnellement, évitées par faveur spéciale, et plus d'une fois même faussées par corruption.

Le Premier Médecin du Roi eut quelquefois le tort fort grave de remplir les Chaires par des protégés dispensés de Concours, et qui n'étaient nommés qu'*à prix d'argent*, alors même qu'ils avaient un mérite incontestable. On a pu adresser ce reproche à Antoine Vallot, Premier Médecin de Louis XIV; ce qui a fait dire justement à Astruc: « Si l'on s'accoutumait à suivre jamais la même méthode, » la Faculté de Montpellier serait bientôt anéantie (1). »

Les Concours ont toujours eu, en effet, malgré leurs inconvénients généralement connus et avoués, le grand avantage d'interdire leur arène à des médiocrités d'un certain degré, qui ne sauraient alors se produire en public, sans s'exposer aux traits, si acérés, si poignants et si venimeux, du ridicule.

Ce n'était point ainsi que s'étaient montrés, dans de pénibles et honorables disputes, les Baumes, les Fouquet, les Barthez, et tant d'autres avant eux, occupant ou le premier rang ou un rang si distingué parmi les célèbres Professeurs de Montpellier.

Mais sauriez-vous voir, dans ces divers détails historiques,

---

(1) Ouv. cit., pag. 381.

quelque légitime motif pour Paris de disputer à Montpellier le buste antique d'Hippocrate.... ? Nous vous le demandons !

Que serait-ce donc si nous pouvions dérouler ici sous vos yeux un parallèle détaillé des Doctrines des deux Écoles rivales ! Malheureusement nous ne devons, en ce lieu, que tracer, fort à la hâte, quelques-uns des principaux traits relatifs à ce sujet, aussi vaste et aussi beau que difficile !

III. Comme l'ancienne École de Cos, l'École Hippocratique Moderne de Montpellier reconnaît, dans la Constitution de l'Homme, outre l'*Agrégat Matériel*, un *Double Dynamisme*, c'est-à-dire *Deux Principes d'action*, de l'Ordre Métaphysique, présidant, l'un à l'exécution des phénomènes vitaux, l'autre à celle des phénomènes moraux et intellectuels.

Elle admet, dans chacun de ces deux Dynamismes, *unité*, *spontanéité*, *activité*. Le sentiment religieux et l'intime conviction de l'existence de Dieu, au lieu de s'affaiblir, se fortifient encore davantage dans les méditations qu'elle suggère. Le Corps Social n'en ressent lui-même que les plus souhaitables influences, et il n'en pouvait être autrement. Les principes de Cos Moderne, comme ceux de l'Ancienne Cos, tendent sans cesse à perfectionner la Civilisation ; à nous rendre plus justes, plus moraux et plus sages ; à nous bercer de ces suaves idées d'un Dieu omnipotent et rémunérateur ; d'immortalité de l'âme, et de félicité éternelle : ce qui constitue autant de puissants moyens d'accroître la dose de bonheur dont il nous est permis de jouir sur cette terre.

Comme l'ancienne École de Gnide, l'École Organicienne de Paris, au contraire, n'admet qu'*Un seul Principe* dans sa Doctrine : l'*arrangement plus ou moins parfait de la Matière*.

Pour l'École Organicienne :

Le cadavre n'est que de la matière arrangée, façonnée en organe ; *organisée*, au premier degré : c'est un *Organisme n° 1.*

Un bel arbre, en pleine végétation, et une bête brute vivante, — ayant autant de vie et d'instinct l'un que l'autre —, ne sont tous les deux que de la matière *mieux arrangée ;* façonnée au deuxième degré : ce sont des *Organismes n° 2.*

L'Homme, vivant et pensant, n'est lui-même rien autre chose qu'un arrangement de la matière, *un peu plus perfectionné encore : c'est un Organisme n° 3.*

Vous pensez bien, cher Lecteur, que, dans ce bel ensemble d'idées, Dieu, — quoique l'on ait eu encore assez de pudeur pour ne pas oser le dire —, Dieu !..... n'est rien autre chose qu'*un Organisme n° 4...* !!

Voltaire donnait très-finement une excellente idée de cette pauvre Doctrine Matérialiste, quand, alors fort âgé, et écrivant à un de ses amis tout brillant, lui, de jeunesse, d'esprit, de grâce et d'amabilité, il lui disait : *vous êtes une fort belle montre à répétition, tandis que je ne suis plus, moi, qu'un vieux tourne-broche !*

Ces admirables idées : de *matière primordialement vivante*, de Bichat ; de *cerveau sécrétant la pensée, comme le foie sécrète la bile*, de Cabanis ; de tissus vivants n'étant que des *cristallisations*, selon certains Physiciens-Médecins ; de *formation de globules organisés vivants, dans les fermentations alcooliques*, suivant M. Bouchardat (1) ; et tant d'autres analogues : sont des affirmations pour le moins fort hasardées, ne reposant sur rien de solide, relativement auxquelles nous attendrons encore des démonstrations satisfaisantes.

---

(1) Voyez le Journal La Réforme, n° du 10 Octobre 1844.

Et c'est pourtant à ce Matérialisme Médical de Paris que nous devons une *Doctrine* dite *Physiologique*, et une prétendue *Philosophie Anatomique*, auxquelles il ne manque rien pour qu'elles méritent leurs titres, si ce n'est : de la *Physiologie* à la première, et de la *Philosophie* à la seconde..!

Ce que l'Histoire de ce Matérialisme Médical nous offre de plus évident, c'est que ses Apôtres, — quand ils n'ont pas eu le bonheur de Dugès, celui d'être éclairés, dans leurs derniers moments, par un rayon de lumière céleste, venant les forcer à reconnaître, avec douleur, regret et repentir, tout le néant de leurs livres, au point de vue doctrinal —, ses Apôtres, disons-nous, déterminés à rester conséquents à leurs principes, se sont constamment montrés, comme Broussais à son lit de mort, *impies* et *athées*, ainsi qu'ils avaient vécu !

Certains Médecins Philosophes, ou se réputant tels, ont eu parfois l'idée de fondre, de concilier les Doctrines Médicales des Écoles de Montpellier et de Paris.... : ces Médecins n'étaient sûrement très-forts ni en Histoire de la Médecine, ni en Philosophie Médicale ; et ils ne devaient connaître que bien imparfaitement les deux Doctrines dont ils osaient entreprendre la conciliation.

Comment des hommes de Sciences, souvent d'un mérite incontestable, et des plus raisonnables, sous tant d'autres rapports, n'ont-ils pas regardé comme étant à jamais inconciliables deux Écoles Médicales soutenant, entre autres choses, aussi diamétralement opposées, l'une, avec Hippocrate, Barthez, le Professeur Lordat et leurs Disciples, que *la Vie fait l'Organisation*; l'autre, avec Bichat, Cabanis, Broussais, d'autres forts penseurs analogues, et leurs Adeptes, *que l'Organisation fait la Vie*... !

Est-il bien sûr que l'on ait mûrement réfléchi quand on

s'imagine, seulement un instant, qu'on pourrait trouver un terme moyen entre deux pareilles idées ?

IV. Pour ce qui concerne la *Médecine Pratique* de Montpellier, l'on peut dire, avec une satisfaction presque enorgueillissante, qu'il n'est pas jusqu'aux meilleurs Journaux de Médecine de la Capitale qui ne reconnaissent, au moins implicitement, et souvent même d'une manière très-explicite, son incontestable supériorité sur la Médecine Pratique de Paris.

Les Médecins de Montpellier ont toujours été fort recherchés par les notabilités de la Capitale; et l'on sait bien que les Statistiques Médicales établies d'après le parallèle des méthodes de traitement des deux Écoles rivales, ont été rarement un excellent moyen de flatter l'amour-propre de Paris !

Rappelons-nous, pour prêter une nouvelle force à ce qui vient d'être dit, que l'École de Montpellier a été de tout temps une pépinière de Médecins pour des Monarques, des Ministres de l'Europe, et plus d'une fois pour des Rois ou Empereurs appartenant à d'autres parties du globe; qu'elle a fourni :

Jean Héroard à Charles IX, à Henri III, et au Dauphin qui devait être plus tard Louis XIII ;

Jean de Lorme et Charles de Lorme son fils, à la Reine Louise de Vaudemont, femme de Henri III, et à la Reine Marie de Médicis ;

Turquet de Mayenne, successivement, à Henri IV, à Louis XIII, à Charles I, Roi d'Angleterre, et à Jacques I, son malheureux fils;

François Citois au Cardinal de Richelieu ;

François Vautier à la Reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII ; et, après douze années d'une injuste captivité dans la Bastille, à Louis XIV ;

Antoine Magdelain aussi à Louis XIV, à titre de Médecin par quartier ;

Paul de Boisgautier à Marguerite de Lorraine, Duchesse d'Orléans ;

Charles Drelincourt au Maréchal de Turenne, et plus tard à Guillaume de Nassau, Stathouder de Hollande, ainsi qu'à la Princesse Marie d'Angleterre, son épouse, jusqu'à leur élévation à la couronne ;

François Bernier (1) au Grand-Mogol ;

Jean Bernier à Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston de France, Duc d'Orléans ;

Belay à la Princesse Anne-Marie-Louise, Petite-fille de France, Souveraine de Dombes ;

Antoine d'Aquin à la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, et plus tard à ce grand Roi ;

Raymond Vieussens à Mademoiselle de Montpensier ;

Jean Higgyns au Roi d'Espagne, Philippe V.

A ces Médecins, tous célèbres, nous pourrions en joindre bien d'autres encore ayant joui de semblables honneurs.

Quant à la supériorité constante de la Pratique Médicale de notre ville sur celle de la Capitale, supériorité qui suggérait ces honorables choix, il serait difficile, comme on le verra bientôt, de nier qu'elle se fût maintenue jusqu'à ce jour.

Paris a, selon nous, le plus grand tort, et commet une imprudence extrême en mettant, à tout propos, si fort en relief, et sa richesse en cadavres, et le caractère anatomique de son École Médicale, qui en est presque l'inévitable résultat. Agir ainsi, c'est prétendre trouver les

---

(1) Auteur de *Voyages*, généralement estimés, dans le Mogol et le Royaume de Cachemire ; Amsterd., 1699, in-12.

preuves de l'exubérance de vie d'une Doctrine Médicale dans les attestations les plus irréfragables de sa syncope prolongée et de sa mort imminente.

On n'est pas à la fois un grand Médecin et un grand Anatomiste. Il serait plus juste de penser que chacune de ces deux qualités est exclusive de l'autre. L'Histoire de la Médecine, de tous les temps, nous viendrait au besoin facilement en aide, pour démontrer, qu'à aucune époque, on n'a pas plus trouvé les grands Anatomistes parmi les grands Médecins, que les grands Médecins parmi les grands Anatomistes.

Ce qu'il y a de véritablement essentiel dans l'Anatomie, tant pour la Médecine que pour la Chirurgie humaines, s'enseigne sûrement à Montpellier aussi bien qu'à Paris. L'éclat de nos Concours pour la place de *Chef des Travaux Anatomiques*, les qualités personnelles des heureux qui ont été élus, et l'admirable habileté qui a présidé à la confection des pièces anatomiques réunies dans le Conservatoire de notre Faculté de Médecine, pourraient, s'il le fallait, en être allégués comme autant de preuves irréfragables.

L'Anatomie Microscopique constituant la partie brillante de l'Enseignement Anatomique de l'École Médicale de Paris, est malheureusement trop souvent entachée, soit d'un funeste encouragement pour l'adoption d'hypothèses qui ne sont qu'ingénieuses; soit d'une évidente inutilité pratique; soit enfin d'erreurs tôt ou tard reconnues : inconvénients inévitables, puisqu'ils sont physiquement dépendants des grossissements microscopiques poussés au-delà de certaines limites.

Quant à l'avantage de terminer si souvent à Paris les Observations, recueillies dans la Pratique ou dans les Cliniques des Hôpitaux, par l'ouverture des sujets qui ont

succombé, et à la grande facilité que l'on a de se procurer des cadavres, ils pourraient bien ne constituer qu'une richesse d'Amphithéâtre, attestant précisément la pauvreté théorique et pratique dont ils sont logiquement le résultat nécessaire.

Les Statistiques nous apprennent que, de tout temps, — toutes choses égales d'ailleurs —, la mortalité a été beaucoup plus considérable à Paris qu'à Montpellier. En s'en rapportant, avec une juste confiance, à de bons Journaux de la Capitale, cette assertion serait vraie, alors même que l'on aurait mis en parallèle des maladies de la même espèce ; on s'en convaincra dans quelques instants.

Voilà véritablement pourquoi l'on recueille tant d'Observations Médicales : à Paris, *complètes*, c'est-à-dire, selon le style du pays, *terminées par des ouvertures de cadavres ;* et à Montpellier, *incomplètes*, c'est-à-dire, au gré de nos désirs et au grand avantage de l'humanité, *terminées par des guérisons.*

Il est naturel qu'une fabrique quelconque proclame, avec un certain orgueil, la qualité, la variété et le nombre considérable de ses produits ; mais quand il s'agit de rendre les *Observations Médicales complètes,* à la manière de *Paris*, et surtout de *confectionner des cadavres....,* il est tout au moins fort surprenant que cette satisfaction vaniteuse ne soit pas sagement modérée par une prudente modestie.

Évidemment les cadavres n'abondent, en quelque lieu que ce soit, que parce qu'il s'y en fait plus qu'ailleurs !

Un autre erreur grave, découlant de l'*Anatomisme*, c'est que, dans l'*École Organicienne*, ce qu'on appelle des *faits* sont toujours des faits *matériels.* Il est comme convenu, dans l'École de Paris, d'accuser les Médecins de Montpellier de *ne pas connaître les* FAITS. Cette incul-

pation serait une injustice ou une calomnie, si ce n'était pas autre chose : il est si difficile de voir, de toucher, d'entendre, etc., ce qui se voit, se palpe, s'entend, etc...!!

Les Médecins de Montpellier sont plus fondés à dire : que les Médecins de Paris ne distinguent pas suffisamment, dans l'étude des phénomènes, les lois de l'Ordre Métaphysique d'avec celles de l'Ordre Physique; — que pour les Médecins de Paris (les Physiologistes surtout), le *positif*, dans le sens le plus général du mot, n'est jamais qu'un *positif concret* : on dirait que leur esprit ne peut s'élever jusqu'à la conception d'un *positif abstrait*, pourtant tout aussi réel que l'autre!

On n'en serait plus là, depuis long-temps, à Paris, si l'on connaissait mieux qu'on ne le fait ce qui se publie en Province, ou tout au moins si l'on était plus à même d'en profiter. Mais, quoique M. Lordat ait parfaitement établi l'existence et la distinction du *positif concret* et du *positif abstrait*, dans son écrit *Du Dialogisme Oral dans l'Enseignement public de la Médecine* (1) *en* 1828, on n'en continue pas moins à raisonner, dans l'École Organicienne de Paris, comme si on l'ignorait parfaitement, même en 1849.

Il s'ensuit que les Médecins Organiciens sont presque ridicules, quand ils refusent aux Médecins Hippocratiques de voir aussi bien qu'eux, avec les yeux du corps; tandis que les Médecins de Montpellier ne sont que fort raisonnables et très-fondés, quand ils accusent les Médecins Organiciens d'être atteints tout au moins d'une forte myopie d'esprit.

Après de si honorables antécédents, quel était le sanctuaire où devait se réfugier, en 1801, le Vieillard de Cos,

---

(1) Montpellier, 1828, in-8°, p. de 48 à 50.

le Père de la seule vraie Médecine, poursuivi par la triste Philosophie du dernier siècle, et par le Matérialisme Médical de Paris, si funeste à l'Humanité ! Matérialisme Médical auquel, par l'effet des erreurs d'alors, cette Philosophie avait donné encore plus de force et plus d'importance ?

L'*École de Santé de Strasbourg*, qui comptait à peine sept années de vie, se serait bien gardée de disputer Hippocrate à Montpellier. Cette jeune École, destinée, ce semble, à n'être à perpétuité qu'un pâle reflet de celle de Paris, n'a jamais eu, n'a pas même aujourd'hui, et n'aura probablement pas plus, à l'avenir, une couleur Doctrinale qui lui soit propre, et par laquelle il lui soit permis de se distinguer. Quand il arrive à des Médecins de Montpellier de s'établir momentanément auprès d'elle, ils y sont presque comme les Hébreux qui se trouvaient à Babylonne. Une Nostalgie intellectuelle s'empare d'eux. Le besoin de leur ciel, image de la pureté de leur Doctrine, et les exigences de leur cœur, s'associent aux regrets de leur esprit ; et aussitôt que d'heureuses circonstances, jointes au rétablissement de leurs forces, peuvent le leur permettre, ils s'élancent comme un trait vers l'École Hippocratique de Cos Moderne, seul séjour, pour eux, où ils soient sûrs de trouver l'aliment intellectuel accoutumé, le bonheur qui leur manquait.

Les droits de la Faculté de Médecine de Montpellier à conserver le Buste antique d'Hippocrate, et l'Inscription qui en est pour ainsi dire l'âme, n'ont fait que se fortifier, de plus en plus, par les progrès de sa Philosophie Médicale, ainsi que par les perfectionnements de sa Doctrine Hippocratique au XIXme siècle ; et ils se sont accrus encore depuis le Consulat jusqu'à nos jours.

Le Concours fut créé pour Paris et Strasbourg, et simplement rétabli, pour Montpellier, par le Décret du 17 Mars 1808 et le Statut du Grand-Maître de l'Université, en date du 23 Août 1810. Depuis cette époque, la composition professorale des *Écoles de Santé*, de l'An III, déjà fort bonne en elle-même, eut l'avantage de voir son personnel se retremper par ces luttes scientifiques, à l'occasion des pertes qu'elle fit successivement de ses Membres frappés de mort.

Nous ferons ici une petite remarque, qui se rapporte à notre point principal, plus qu'on ne le penserait peut-être, sans un peu de réflexion. Le Concours, rétabli à Montpellier, y fut accueilli avec enthousiasme. L'École Hippocratique ne vit dans cette mesure, qui devait être si utile et aux sciences et à leur enseignement, que la réouverture d'une de ses anciennes sources d'instruction, de progrès, de valeur personnelle, de splendeur et de gloire.

Paris, au contraire, n'accepta le bienfait de ces luttes scientifiques qu'à son corps défendant, que tout-à-fait à contre-cœur. Le sentiment de sa faiblesse, doctrinale, lui aurait-il fait voir alors l'éclat de ces luttes intellectuelles publiques, comme certains oiseaux, qui dorment quand les autres veillent, voient eux-mêmes la vive lumière du jour? Nous n'oserions trop nous prononcer sur ce point délicat; mais, quoi qu'il en puisse être, voici du moins comment s'exprime à ce sujet l'Historien de la Faculté de Médecine de Paris, Sabatier : « Nous dirons même, qu'à l'égard de » cette Institution, *ce ne fut pas l'École* (*de Paris*) *qui* » *prit l'initiative*, et *le Concours* lui fut *imposé*, ainsi qu'aux » autres Facultés, par l'article 7 du Décret du 17 Mars » 1808, *plus qu'accordé à d'actives sollicitations.* »

Depuis long-temps on opère aussi bien à Montpellier

qu'ailleurs, et l'on y traite plus médicalement la réaction traumatique, suite inévitable des Opérations Chirurgicales d'une certaine gravité.

La Chirurgie, tout en harmonie avec les progrès de l'époque, loin d'être ici la rivale de la Médecine, n'est, au contraire, qu'une de ses sujettes, pleine d'une juste soumission. Elle est, à Montpellier, aussi hippocratique que le reste de la Thérapeutique, dont, en bonne Philosophie Médicale, elle ne devrait jamais être qu'une partie. Cette teinte générale de bonne Médecine hippocratique, uniformément répandue, dans notre École, sur toutes les Opérations de la Chirurgie, formait le principal caractère de la Pratique, si habile, de Delpech, de Fages, de Delmas père, et surtout de Serre, dont l'Art et la Science déploreront long-temps la perte.

Quand des Chirurgiens, Missionnaires de l'Organicisme parisien, ont eu l'imprudence de prêter le flanc, en acceptant des parallèles de Cliniques Chirurgicales entre l'École Matérialiste, d'une part, et l'École Hippocratique, de l'autre, le chiffre inflexible de la Statistique n'a fait que rendre Paris plus modeste et plus humble, et Montpellier plus ferme et plus fier.

Comme on le voit, à Montpellier, le cachet hippocratique est empreint partout. Les Critiques de nos grands Chirurgiens ont justement reproché, peut-être, à Delpech, un excès de confiance dans sa prodigieuse habileté opératoire, lui faisant pousser parfois la témérité jusqu'à la folie; et à Fages, le contraste si marqué de sa timidité pratique avec le style et le ton de ses Leçons professorales, rappelant la fermeté, souvent cruelle, de Marc-Aurèle Séverin : mais ils n'en ont pas moins été unanimes sur la

réalité des nombreuses et solides connaissances médicales, qu'ils possédaient tous à un haut degré.

Le caractère hippocratique de l'École de Montpellier se prononça encore plus dans sa lutte contre la *Doctrine* prétendue *Physiologique*, contre le *Broussaisisme*, depuis 1815 jusqu'en 1832, époque à laquelle le *Choléra* frappa au cœur cette utopie scientifique, du vivant même de celui qui s'imaginait l'avoir inventée. L'École Organicienne de Paris, quoi qu'elle en dise, fut entraînée par ce torrent, qui trouva l'École de Montpellier immuable, grâce précisément à sa bonne Philosophie Médicale, à ses connaissances en Histoire de la Médecine, et surtout à ses idées doctrinales hippocratiques.

La raison de l'énorme différence avec laquelle les deux Écoles rivales ont reçu cette fausse Doctrine, est aisée à trouver : le vaisseau de la Science Médicale n'a jamais eu de vrai Pilote dans l'École de Paris, et il en a toujours eu un, constamment le même, dans l'École Hippocratique de Montpellier.

Cinq ans après l'inhumation assez peu glorieuse de la *Doctrine* dite *Physiologique*, en 1832, le Professeur Lordat publia son livre si remarquable, intitulé : *De la Perpétuité de la Médecine, ou de l'Identité des Principes Fondamentaux de cette Science, depuis son établissement jusqu'à présent* (1).

Ce livre, dont l'édition fut rapidement épuisée, fit presque autant de sensation à Paris qu'en province. L'anarchie qui régnait dans l'École Organicienne de la Capitale, comme dans toutes les autres Écoles qui n'étaient pas Hippocratiques, quelles que fussent leurs nuances, faisait désirer instinctivement un Maître, et l'on voyait que l'École de

---

(1) Paris et Montpellier, 1837, in-8°, de 328 pages.

Montpellier n'en prospérait pas moins bien, quoiqu'elle eût eu toujours le même depuis sa fondation. Après la lecture de cette œuvre, aussi nourrie d'Histoire de la Médecine que de Philosophie Médicale, on voit que le savant Physiologiste Barthézien s'est particulièrement attaché à démontrer, à l'aide de l'histoire de la création des dogmes et des perfectionnements successifs de leur rédaction ou de leurs formules, de siècle en siècle, que la Doctrine Médicale hippocratique de l'École de Montpellier, vers le milieu du XIXme Siècle, se liait par une chaîne non interrompue, et à travers plus de 2,000 ans, à la Médecine Hippocratique de l'ancienne École de Cos.

L'auteur signale et commente à sa manière *trente-quatre exemples de Dogmes fondamentaux de la Médecine Hippocratique progressive* (1), qui ne sont, selon lui, que des chaînons du vaste lien dont il s'agit ici.

Le caractère Hippocratique de l'École de Montpellier s'est dessiné beaucoup mieux encore dans les écrits subséquents du même auteur, parmi lesquels on doit mentionner plus particulièrement l'*Apologie de l'École Médicale de Montpellier;* la *Preuve de l'Insénescence du Sens Intime de l'Homme*, etc., ses Lettres adressées : au *Congrès Médical de Paris*, à M. le Professeur Bouillaud, à M. V^r^ Cousin et à M. Donné, sur la *Nécessité de créer, dans chaque Faculté de Médecine, une Chaire de* Philosophie naturelle Inductive, etc.; et dans les brochures concernant sa *Proposition d'une Fête Médicale Jubilaire pour l'Année* 1850.

Plusieurs brochures, rédigées dans le même esprit, et publiées par quelques-uns des meilleurs Élèves de ce Maître,

---

(1) Leçons de VI à XIII, pages de 111 à 321.

ont contribué au progrès de la Science en lui fournissant leur quote-part d'impulsion.

Ces écrits, tout empreints de bonne Philosophie et de vraie Médecine, ont eu la plus grande influence sur le retour marqué que l'on observe partout maintenant, à Paris comme ailleurs, vers la Médecine Hippocratique.

Depuis une dizaine d'années, en effet, Journaux, livres, Discours à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés, tout, en un mot, tend évidemment vers le même but.

Déjà le *Moniteur*, du 27 Octobre 1836, fait connaître un Rapport de M. le Ministre de l'Instruction Publique au Roi, en date du 25 Octobre 1836, qui a pour objet la création, dans la Faculté de Médecine de Montpellier, d'une Chaire d'*Institutions de Médecine*, sous le nom de *Pathologie et Thérapeutique Générales*, où l'on trouve les phrases suivantes : « Sire, la Faculté de Médecine de Montpellier, déjà célèbre » dans le Moyen-âge, a *été pendant plusieurs siècles sans* » *rivale en Europe*. Sauvages, Astruc, Bordeu, Gri- » maud, Fouquet, Barthez, et tant d'autres Médecins » illustres, versés dans l'étude des Lettres et de la Philo- » sophie, ont imprimé à son Enseignement un *caractère* » *particulier* qui fait *sa force*. C'est par la *recherche des* » *Principes les plus élevés* de la *Médecine*, *considérée comme* » *Science et comme Art*, et par la *Haute Critique historique* » et *philosophique des divers Systèmes*, que la Faculté de » Médecine de Montpellier *s'est constamment distinguée des* » *autres grandes Écoles Médicales*.

» Il importe, Sire, de lui conserver cette originalité » propre, tout en assurant le continuel progrès des études » spéciales pathologiques, physiologiques et chimiques qui

» occupent si justement aujourd'hui, dans l'Enseignement » de la Médecine, une si grande place (1). »

M. Lordat, qui cite cet extrait du Rapport Ministériel, dans sa XIIIe Leçon *sur la* Perpétuité de la Médecine, etc., ajoute la réflexion suivante qu'il nous paraît utile de reproduire ici : « Je prie le Lecteur de se souvenir que » celui qui parle ainsi de la Faculté (de Médecine) de » Montpellier, de sa Doctrine, de sa Philosophie, de son » Enseignement, de son rang, et qui s'intéresse si vive- » ment à la prospérité de cette École, est M. Guizot. »

A l'occasion de la publication de la brochure du Professeur Lordat, intitulée : *Ébauche du Plan d'un Traité complet de Physiologie Humaine*, on lit, dans le nº du 30 Octobre 1841 de la Gazette des Hôpitaux de Paris, les passages suivants, que probablement tous nos Lecteurs trouveront, comme nous, aussi remarquables que directement afférents à notre sujet.

« Je pose en fait qu'il n'y a pas dix Élèves de l'École » de Paris, — et je pourrais remonter plus haut qu'aux » Élèves —, qui puissent lire et comprendre cette bro- » chure nouvelle de M. le Professeur Lordat. Je me hâte » d'ajouter que ce n'est pas leur faute, pas plus, du reste, » que celle du célèbre Professeur de Montpellier. Il faut » vivre à l'époque d'indifférence générale où nous vivons, » il faut, paresseux et blasés que nous sommes, accepter, » comme nous le faisons, sans examen et sans preuves, » la réputation toute faite des hommes et des institutions, » *pour qu'un immense cri de réforme ne s'élève pas contre* » *l'Enseignement actuel de l'École de Paris*. C'est *déplorable*

---

(1) Cité dans la XIIIe Leçon du Professeur Lordat, *sur la Perpétuité de la Médecine*, etc., p. 316.

» *de sécheresse et de froideur.* Des livres que l'on croirait » écrits avec la pointe de quelque apophyse styloïde, tant » ils sont secs et durs ; des leçons orales sans chaleur, sans » animation, sans éloquence ; rien d'élevé, de senti, de » pensé ; un terre à terre de Collége Communal ; la pâleur » du cadavre et le froid du scalpel !..... Je fais des vœux » sincères pour que le *Plan* de M. Lordat soit exécuté ; » car si la Faculté de Médecine de Montpellier possède un » Professeur de force à remplir ce cadre ; si elle réunit des » Élèves capables de l'apprécier et de l'entendre, il n'y a » aucun doute à élever sur la supériorité de cette École, » et *à bon droit* elle peut redire sa devise : *Olìm Cous nunc* » *Monspeliensis Hippocrates.* »

Dans un des meilleurs Journaux spéciaux de la Capitale, le *Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales*, par MM. Lebaudy, Gouraud et Martin Lauzer, on trouve un bon article intitulé : *Discussion du Projet de Loi sur l'Enseignement et l'Exercice de la Médecine et de la Pharmacie*, auquel nous emprunterons quelques assertions analogues : « L'École de Paris, y est-il dit, *n'enseigne guère que l'Ana-* » *tomie et les Sciences accessoires.*

» Sans doute, nous n'hésitons pas à l'admettre, M. le » Ministre actuel de l'Instruction Publique *aimerait mieux* » *voir l'École de Paris engagée dans une voie plus Physio-* » *logique ;* sans doute il désirerait *lui souffler quelques rayons* » *de cette grande et belle Doctrine qui ne cesse d'animer* » *l'École de Montpellier.....* ; mais il ne balance pas à sa- » crifier les Facultés de Province à celle de la Capitale..... » Le danger est grave ; car la Loi *anéantirait, en favorisant* » *les tendances de l'École de Paris, les sources mêmes de* » *la saine Pratique.*

» On affecte de dire, et M. le Ministre n'a pas contredit

» cette assertion, que *les Doctrines de Montpellier ne con-*
» *duisent pas à la Pratique; que ses Études Cliniques y sont*
» *inférieures à celles de Paris, et qu'à celle-ci revient sur-*
» *tout* LA GLOIRE DE FORMER DE BONS OBSERVATEURS ET DES
» PRATICIENS HABILES.

» Nous ne voulons pas entamer ici une dissertation su-
» perflue sur la valeur respective des Principes de l'École
» de Paris, et des Principes de l'École de Montpellier; mais
» nous ne pouvons nous dispenser de déclarer, parce que
» le fait est là pour le montrer, que *les idées en vogue à*
» *Paris, loin de conduire à la Pratique, poussent, au con-*
» *traire, à la ruine des saines applications, et qu'à l'inverse*
» *de l'opinion accréditée à la noble Chambre, les Doctrines*
» *de l'École de Montpellier auxquelles on s'efforce de revenir*
» *de tous côtés, réunissent les meilleures conditions pour for-*
» *mer à une bonne Pratique.* Nous n'en offrirons qu'une
» preuve : *A Paris, il n'y a effectivement aucun Principe de*
» *Médecine; chacun y traite les malades d'après des vues*
» *personnelles, et les vues des Praticiens sont dans une dis-*
» *cordance perpétuelle. A Montpellier, au contraire, il y a*
» *un fonds de Principes Commun, une manière de traiter*
» *sur laquelle tous les Praticiens s'accordent, ce qui veut*
» *dire que s'il y a quelque part une Médecine Pratique, elle*
» *est à Montpellier, et qu'elle n'est certainement pas dans la*
» *Capitale* (1).

---

(1) Un Médecin Littérateur doué d'infiniment d'esprit et de beaucoup de connaissances, un Dialecticien très-délié, négligeant quelquefois peut-être de se tenir suffisamment en garde contre le sophisme, M. Amédée LATOUR ne craint pas de *nier l'existence d'un seul Principe Général de Médecine*, dans le n° du 18 Août 1849, de l'UNION MÉDICALE. Plein de confiance en son habileté généralement

» *Quels sont les résultats généraux de la Pratique dans*

---

reconnue, il semblerait même décidé à soutenir cette thèse difficile, dans une polémique, entre M. Édouard CARRIÈRE et lui.

Nous penserions néanmoins que l'assertion de M. Amédée LATOUR, tout explicite qu'elle est, paraîtra, à la grande majorité de nos Lecteurs, passible d'accusation de paradoxe, par excès de généralisation. Cette assertion ne pourrait-elle pas, en effet, être *vraie*, en ce qui touche Paris, et *inexacte*, en ce qui concerne Montpellier ?

C'est pour ce motif que nous avons publié, dans les nos des 17 *et* 18 *Septembre* 1849, de l'ÉCHO DU MIDI, un article de PHILOSOPHIE MÉDICALE, sous ce titre :

« *La Médecine est-elle en possession de Principes Généraux?* — » NON, dit l'École Organicienne de Paris ; OUI, dit l'École Hippo- » cratique de Montpellier. — *Montpellier et Paris n'auraient-ils pas* » *également raison, au point de vue de leurs Médecines respectives ?* »

Si, en soutenant que la *Médecine n'est point en possession de Principes Généraux,* M. Am. LATOUR ne parlait que de la *Médecine Organicienne de Paris....* : nous n'aurions garde de le contredire ; plein de confiance en lui, nous nous en raporterions parfaitement à son assertion, sur cet objet, pensant fort naturellement qu'il doit mieux connaître la Médecine de Paris que nous ne la connaissons nous-même. Si, au contraire, en s'exprimant de la sorte, il englobait la Médecine de Montpellier dans son jugement....: nous ne craindrions pas de lui dire qu'il est complètement dans l'erreur, sur ce point; en le priant, en outre, d'être bien persuadé, à son tour, que nous connaissons la Médecine de Montpellier un peu mieux que lui.

Dans la position intéressée où nous nous trouvons, comme Médecin de l'École de Montpellier, nous sommes toujours heureux de voir MM. les Rédacteurs du JOURNAL DES CONNAISSANCES MÉDICO-CHIRURGICALES faire une distinction importante que la critique appartenant à l'UNION MÉDICALE n'a point faite. MM. LEBAUDY, GOURAUD et MARTIN-LAUZER, Médecins de Paris, ainsi que M. Amédée LATOUR, et aussi bons Praticiens que lui, adoptent complètement l'assertion de M. Amédée LATOUR, relative à Paris; mais, peut-être plus sévères dans leur appréciation des faits et dans leur Logique, ils la regardent comme évidemment fausse et partant injuste, en ce qui se rapporte à Montpellier.

» *les deux Écoles de Paris et de Montpellier ? A Paris,* » *une mortalité d'un tiers au moins plus forte que la mortalité* » *observée à Montpellier et dans les mêmes maladies.* »

Il y a peu de temps encore que, dans son *Compte-Rendu de la Faculté de Médecine* de Montpellier, lors de la Séance d'Ouverture solennelle des *trois Facultés de Médecine, des Sciences et des Lettres, et de l'École de Pharmacie*, le 6 Novembre 1848, M. le Doyen Bérard a fortement impressionné son auditoire, en faisant connaître que, durant les années 1846 et 1847, les chiffres des mortalités comparées des Hôpitaux de Paris et de Montpellier étaient : « un sur huit, *pour Paris*, et seulement un sur vingt, en » 1846, et un sur vingt-quatre, en 1847, pour *Montpel-* » *lier*.....! »

Des chiffres de cette nature ont l'éloquence de la brutalité du boulet, sur un champ de bataille : qu'est-ce qui pourrait leur résister!

Avouons-le franchement, nous ne voyons rien, dans ce parallèle, qui soit propre ni à humilier les Praticiens de Montpellier, ni à fort enorgueillir les Praticiens de Paris...!

L'Auteur de l'article que nous venons d'emprunter au *Journal des Sciences Médico-Chirurgicales*, dit ensuite (1) : qu'il regarde le Ministre de l'Instruction Publique comme ayant « *résolu de consommer la ruine des Facultés de* » *Province.* »....! N'étant pas suffisamment informé sur ce point, nous ne devons ici ni accuser cette assertion d'inexactitude, ni en assumer sur nous la responsabilité.

Les Discours prononcés à la Chambre des Pairs, en 1847, lors de la *Discussion du projet de la Loi Médicale de M.* de Salvandy, nous fournissent encore de précieux documents historiques relatifs à notre sujet. Ces opinions, ces

---

(1) Page 5, 1re Col.

sentiments, ces jugements sur l'École Médicale de Montpellier, ont été solennellement proclamés dans cette Assemblée de hautes intelligences, au milieu même du camp de nos ennemis. Nous aurions eu le plus grand tort en les passant sous silence.

Ces paroles, d'hommes de mérite supérieur, toujours honorables et bienveillantes, souvent encourageantes et flatteuses, et plus d'une fois des plus propres à nous enorgueillir, mettent beaucoup plus encore en relief précisément ce caractère, exclusivement Hippocratique de notre École, que l'ignorance de l'Histoire de la Médecine, le défaut de Philosophie Médicale, la jalousie, la haine, et d'autres sentiments tout aussi peu nobles, peuvent seuls lui faire disputer. Comment l'École de Montpellier ne serait-elle point fière d'avoir entendu M. Beugnot proclamer que : « *La Faculté de* » *Médecine de Montpellier s'est constamment distinguée* DES » AUTRES ÉCOLES MÉDICALES, *par la recherche des Principes* » *les plus élevés de la Médecine* considérée comme *Science* » et comme *Art*, et par la *Haute Critique historique et phi-* » *losophique des divers systèmes* ? »

Évidemment ce noble Pair, l'un des Membres les plus distingués de l'Institut, avait reconnu que, comme le dit le Professeur Lordat dans son *Commentaire sur divers passages des Discours dont il s'agit* (p. 16) : « *à Montpel-* » *lier, on enseigne absolument tout ce qui s'enseigne à Paris* » *touchant la partie historique de l'Homme* (Anatomie, No- » sographie, etc.), *et touchant les Sciences accessoires* (Phy- » sique, Chimie, Botanique, etc.)..... ; *mais qu'à cette* » *partie commune de la Science Médicale et de son Enseigne-* » *ment, Montpellier joint la Doctrine du Dynanisme Humain,* » *et très-spécialement celle de la Force Vitale Humaine, Doc-* » *trine qui est ou omise ou* A PEINE RUDIMENTAIRE A PARIS. »

Combien de reconnaissance la Faculté de Médecine de

Montpellier, et notre Cité tout entière, ne doivent-elles pas aussi à M. Vr Cousin, pour s'être exprimé, comme il l'a fait, dans la Séance du 16 Juin 1847? « *On aurait bien voulu* » *en* 1840, a-t-il dit, *me faire immoler le Génie de l'Ecole* » *de Montpellier à de* PRÉTENDUS PROGRÈS INFAILLIBLES *de* » *la Science qui* REPOUSSENT, *dit-on*, *les* VIEILLES DOC- » TRINES DE CETTE ECOLE; *et*, *pour cela*, *on me demandait* » *d'*ENVOYER LE PLUS POSSIBLE, A MONTPELLIER, DE DOC- » TEURS DE PARIS. Mais j'avais d'autres pensées, et formé, » comme je le suis moi-même, à l'Ecole de l'Histoire, je » n'étais pas tenté de briser les traditions et d'*étouffer* l'es- » prit d'aucune Ecole. »

Honneur soit à jamais rendu à M. Cousin pour avoir bien voulu créer alors, en quelque sorte, une quarantaine et des Lazarets scientifiques, en faveur de la conservation de la seule vraie Médecine, de la *Médecine Hippocratique de Cos et de Montpellier!*

Si nous avons vu, avec une vive satisfaction, M. Beugnot, Rapporteur de la Commission, s'exprimer ainsi: « *Nous nous sommes appliqués à conserver aux Facultés de* » *Paris et de Montpellier leur caractère propre;* » nous avons dû voir, avec un égal plaisir, la décision de M. Flourens, exprimée en ces termes: « *Il faut laisser à Montpellier*, » *par exemple*, ville du Midi, *foyer de lumière pour le* » *Midi*, *le sens de son esprit*, *de son esprit subtil*, *péné-* » *trant*, *pressant*, *qui* NE SÉPARE JAMAIS ENTIÈREMENT, » *si vous le voulez*, LA MATIÈRE PHYSIQUE DU COUP D'OEIL » MÉTAPHYSIQUE. » C'est bien là, en effet, ce qu'il faut penser et dire, quand on sent, comme doit le faire M. Flourens, la supériorité de Montpellier sur Paris, *au point de vue Doctrinal.*

Plus tard, notre joie devait augmenter encore, lorsque

nous avons vu le Ministre de l'Instruction Publique citer cette phrase de M. Flourens : « *La Faculté de Montpellier* » *doit conserver son esprit distinct, à part, ce qui fait que* » *l'*Europe sait ce que c'est que l'École de Montpel- » lier ; » pour ajouter immédiatement après : « *Cette con-* » *sidération si forte, si légitime..., nous l'acceptons pleine-* « *ment.* »

Et M. Vr Cousin, ce savant et si spirituel Philosophe, dans sa réponse si mémorable, *combattant la translation des Concours des Facultés de Médecine, des Départements à Paris*, n'a-t-il pas dit encore, en parlant de l'Ecole de Montpellier : « *J'oserai demander si l'Ecole de Paris a porté* » *aussi haut la gloire de la Physiologie et de la Médecine* » *proprement dite?* » Il serait difficile de ne pas voir là une allusion évidente du profond penseur aux écrits du Professeur Lordat, sur l'*Insénescence du Sens Intime de l'Homme* et sur la *Perpétuité de la Médecine.*

Après avoir présenté l'Ecole de Montpellier comme *un peu boiteuse du côté de l'Anatomie*, — ce que le Professeur Lordat a eu le soin de réfuter avec son talent ordinaire —, M. Cousin n'ajoute-t-il pas encore : « que *cette Ecole excelle* » *dans la Physiologie, et que son nom est comme attaché à* » *l'étude de la Vie et de ses phénomènes*, » pour poser ensuite cette maxime, si juste, d'une si haute portée, si digne d'Hippocrate lui-même, et que les Médecins auraient grand tort de jamais oublier : « *Ce n'est pas aux Sciences* » *Accessoires à subjuguer la Médecine : c'est à la Médecine* » *à se servir de ces Sciences.* »

L'Ecole de Paris ferait bien d'inscrire, en lettres d'or, cette grande vérité, dans la place la plus apparente de son Amphithéâtre, au lieu d'étudier l'Homme dans les Animaux ; de voir toute sa Physiologie dans des écrits de

Cabanis seul, et toute la Médecine Pratique dans un Chimisme rappelant un peu trop celui de François De Le Boë, Sylvius, au XVIIme Siècle.

L'Histoire parlementaire de la France, de notre temps, nous apprend que ces hautes pensées scientifiques, des Journaux de la Capitale et de la Chambre des Pairs, ont eu du retentissement et de l'écho dans la Chambre des Députés. Il nous suffira d'en citer seulement un exemple, et tout fait espérer qu'on le trouvera péremptoire.

L'honorable M. Maure, Membre du 3me Bureau de la Chambre des Députés, s'occupant de l'examen du Projet de *Loi sur l'exercice de la Médecine et de la Pharmacie*, a prononcé, le 27 Janvier 1848, un Discours plein de force et de justesse dont nous extrayons le passage suivant :

» Je ferai seulement remarquer que, si, d'un côté, vous » abandonnez au Ministre la nomination des Professeurs, » et que si, d'un autre, vous lui accordez le droit de per- » mutation des Chaires d'une Faculté à l'autre, il arrivera : » 1° que le Pouvoir aura la suprême direction du personnel » de toutes nos Ecoles ; 2° que l'esprit philosophique d'une » Faculté régnera seul à l'exclusion de tous les autres. *Qui* » *ne connaît les tendances et l'esprit d'envahissement de* » *l'École de Paris?* tendances et envahissements que semble » excuser notre Système de Centralisation, et auxquels un » Ministre donnera toujours raison! Cependant, Messieurs, » *il est des Ecoles, il est des Philosophies Médicales qui ont* » *illustré la France et qui sont encore noblement représentées* » *aujourd'hui. Veut-on les anéantir à jamais? Il est impos-* » *sible que la France abdique l'héritage de* Barthez, *brise la* » *chaire de* Lordat (1). »

---

(1) Extrait du n° de Jeudi, 27 Janvier 1848, de la Gazette de France.

Ce qui précède, — qui n'est qu'une faible partie de tout ce qu'on pourrait dire encore —, n'en atteste pas moins pourtant que, depuis la fondation des Écoles de Médecine en France, l'École Hippocratique de Montpellier a été constamment en butte à la jalousie, à l'envie, à la haine et à l'inimitié, — plus souvent sourde et cachée qu'avouée et déclarée —, de l'École Matérialiste de Paris.

On peut même dire que ces sentiments, si peu dignes d'éloges, de l'École de Paris, lui ont fait commettre, de tout temps, les fautes les plus graves, qui, retombant le plus souvent sur elle-même, lui ont porté des préjudices notables. Vexations incessantes contre Montpellier et contre les Médecins instruits, de cette École, qui voulaient s'établir, professer et pratiquer à Paris ; prétention à faire de son intelligence la juste mesure du progrès des Sciences ; rejet et condamnation, — plus d'une fois arrogants et ridicules —, des vérités les plus importantes, des moyens thérapeutiques les plus utiles, et des découvertes ou inventions nouvelles les plus précieuses : rien ne manque, sous ce point de vue, à l'École Organicienne de Paris, toujours, et fort gratuitement, l'ennemie jurée de la nôtre.

La manière dont agirent les Médecins de Paris envers notre Jacques Sylvius, vers 1529, n'est-elle pas des plus singulières !

Selon leur usage, ces excellents Confrères s'opposèrent d'abord à l'établissement et au succès de Sylvius à Paris, parce que, — quoi qu'en disent Bayle, Lorry et certains auteurs Parisiens, intéressés dans la question —, Sylvius était *Docteur en Médecine de Montpellier*.

Mais quand, plus tard, par l'ascendant de ses profondes connaissances de l'Organisme Humain, ce Médecin de Montpellier eut démontré l'Anatomie avec talent, à Paris, dans des Cours publics, ces mêmes Antagonistes crurent devoir

soutenir, — sans doute pour l'honneur de l'École de la Capitale —, que Sylvius, *le premier démonstrateur d'Anatomie* qu'avait Paris au XVIe Siècle seulement, n'était pas Docteur en Médecine de Montpellier, mais qu'il était Docteur en Médecine de Paris, *quoique les Registres de Paris même attestent précisément le contraire....!*

Jean Héroard, Médecin de Montpellier, ne devint Médecin de Charles IX, de Henri III et du Dauphin, futur Louis XIII, qu'en réduisant préalablement à néant les détractions et les basses manœuvres de Charles Guillemeau (1), malgré lesquelles il conserva la confiance de ces Monarques.

En 1603, l'École de Paris rendit un décret formulé en des termes d'une violence extrême, contre Turquet de Mayerne, célèbre Médecin de Montpellier, parce qu'il avait désiré faire des Cours publics à Paris pour les jeunes Chirurgiens et les jeunes Apothicaires; mais surtout parce qu'il employait, dans sa Pratique, des remèdes que Paris avait alors en horreur, — notez bien le fait — : *des remèdes chimiques....* ! On sait généralement que l'École de Paris, en l'an de grâce 1849, ne voudrait précisément pas qu'on fît autre chose !

Ainsi qu'on le voit, l'École Organicienne avait autant de tort de ne vouloir pas ce dont elle ne voulait pas, au com-

---

(1) Il ne faut pas confondre Charles Guillemeau avec Jacques Guillemeau, son père, Élève et commensal d'Ambroise Paré, auteur des *Œuvres de Chirurgie*, si justement estimées. Charles Guillemeau est surtout connu par la grossièreté de sa polémique contre l'École de Montpellier, dans la 1re moitié du XVIIe Siècle. On ne peut que voir avec peine, au XIXe siècle, des Médecins de Paris regarder le style et la conduite polémique de Charles Guillemeau comme un modèle, et ne pas se faire scrupule de l'imiter, plus de 200 ans après!

mencement du XVIIe Siècle, qu'elle en a aujourd'hui voulant ce qu'elle veut au milieu du XIXe..... !

Turquet de Mayerne répondit à ce ridicule décret comme il le devait : par de la pitié et du mépris... !

Ce Médecin très-distingué, de Montpellier, eut le bonheur de triompher de ses ennemis. Il se montra assez supérieur à eux pour devenir successivement Médecin par quartier ou Premier Médecin de quatre Monarques Français ou Anglais : Henri IV, Louis XIII, Jacques I et Charles I, son fils.

En 1624, les succès de François Vautier, Médecin de Montpellier, 1er Médecin de la Reine Marie de Médicis, Mère de Louis XIII, devinrent des motifs de jalousie, de haine et de persécution, de la part de la Faculté de Médecine de Paris, contre lui.

Cette animosité de la part de Confrères jaloux, envieux et pleins de haine, ne fut probablement pas étrangère aux douze années d'injuste captivité de Vautier, passées dans la Bastille..... !

Vous demanderez, peut-être, quel était ce tort, si grave, de Vautier...? quelle était cette faute irrémissible qu'il avait eu l'imprudence de faire...? Vous craindrez naturellement que ce Médecin n'eût déshonoré sa personne, sa profession, le corps entier des Médecins de France...!! On vous répondra qu'il avait fait pire encore... : Vautier avait commis un crime de lèze-Faculté de Paris... !! Vautier s'avisait, en effet, de guérir des maladies que Gui Patin et les Docteurs Régents qui enseignaient alors dans la Faculté de Médecine de Paris, trouvaient incurables...! Vautier avait l'imprudence et la témérité, — si fort répréhensibles ! — de les guérir avec l'*émétique*, l'*opium* et le *quinquina*, tous remèdes que Gui Patin et la Faculté

Régentée abhorraient et avaient condamnés, sans avoir eu le moindre besoin de les étudier pour les connaître...! se laissant aller ainsi, une fois de plus, à avoir en horreur, à condamner et à proscrire, ce qui était excellent...!

« ..... Quel crime abominable!
» Rien que la mort n'était capable
» D'expier ce forfait! »

Un si grand tort ne pouvait, comme on le pense bien, que rejaillir sur l'École Hippocratique de Montpellier, à laquelle appartenait VAUTIER...!

C'est pour cela que Gui PATIN, dans un accès de jalousie, d'envie et d'antipathie folles, contre notre École, disait, en parlant de VAUTIER, que « *ce Premier Médecin du Roi* » *était le dernier du Royaume...* ! » Mais le Roi et la Cour pensaient autrement que le caustique Gui PATIN, comme le prouve la nomination de VAUTIER à l'Abbaye de St-TAURIN d'Évreux.

En 1654, Antoine MAGDELAIN, pour être Médecin du Roi par quartier, dut triompher de tracasseries sans nombre, suscitées par la jalousie des Médecins de Paris, uniquement aussi parce qu'il était *Médecin de Montpellier*.

L'inimitié des Médecins de Paris envers ceux de Montpellier, dans le XVIIe Siècle, est surtout attestée par une brochure, très-curieuse, que l'on trouve dans la riche Bibliothèque de notre Faculté de Médecine (1). Cette brochure de 52 pages, imprimée à Rouen, en 1678, sous format in-8o, est intitulée : *Résolution de trois cas proposés à M. D.-S. B., Docteur de Sorbonne, sur le* SERMENT QUE MESSIEURS LES DOCTEURS EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ

(1) Voy. G. 3. 153; *Mélanges* in-8o, T. 73, no 13.

DE PARIS ONT FAIT, DE NE JAMAIS CONSULTER AVEC AUCUN DOCTEUR EN MÉDECINE DES AUTRES UNIVERSITÉS.

Notez bien qu'indépendamment de cela, les Médecins de la Capitale avaient poussé l'inimitié et le despotisme envers leurs Confrères des provinces, joints à l'âpreté du gain, jusqu'à *faire faire serment aux Maîtres-Chirurgiens et aux Apothicaires de Paris, de n'exécuter jamais les ordonnances des autres Médecins.*

Vous ne manquerez sûrement pas de voir, avec une grande surprise, quels furent les *trois cas que l'on soumit alors au Docteur de Sorbonne* en question ; les voici :

« 1er CAS. — On demande si un Docteur en Médecine » de la Faculté de Paris a pu en conscience faire serment, » sur les Saints Évangiles, de ne jamais consulter avec » aucun Médecin de l'Université de Montpellier ou des » autres Universités, dans le dessein de ruiner les Médecins » des autres Universités ? »

On répond au premier cas : « Le jurement des Médecins » de Paris est une conjuration contre DIEU ; — le serment » des Médecins de Paris est une conjuration contre l'autorité » de l'Église et des Rois, et contre leur honneur ; — le » serment des Médecins de Paris est injurieux au Roi per- » sonnellement ; c'est une véritable conjuration contre » l'honneur et le respect qui est dû à son jugement ; — » le jurement des Médecins de Paris est une conjuration » contre le bien public de toute la France ; — le jurement » des Médecins de Paris est une conjuration manifeste, non- » seulement contre les autres Universités, mais contre leur » profession même de Médecine, contre leur propre Faculté, » contre son honneur, contre eux-mêmes. »

« 2me CAS. — Supposé qu'un Médecin de Paris eût été » obligé, par la Faculté, de faire ce serment : est-il obligé » de le garder ? »

Il est répondu à ce second cas : « Que les Médecins de » Paris n'ont pas obligation d'exécuter leur serment, mais » qu'*ils ont obligation manifeste de ne le pas exécuter, sans » qu'ils aient besoin, pour s'en dispenser, d'aucune autorité » supérieure.* »

« 3me Cas. — On demande si un Confesseur peut donner » l'absolution au Médecin de Paris qui aura fait le serment » susdit, supposé qu'il demeure dans le dessein formel de » garder ledit serment en toutes rencontres? »

La réponse au troisième cas est que : « le jurement des » Médecins de Paris est un parjure; — que le parjure en- » fermé dans le jurement des Médecins de Paris est un » péché énorme ; — et que le parjure des Médecins de » Paris étant public et solennel, il ne peut être remis, » selon les Canons, que par l'Évêque et son Clergé solen- » nellement, après une pénitence publique ou dispense. »

On rappelle pourtant, dans l'*Avertissement*, que les *Médecins qui avaient pris leurs degrés à Montpellier ou en d'autres Universités du Royaume étaient attirés à Paris, tant par la grande affluence de personnes de toutes les provinces et nations qui les y employaient, que par le droit et privilége que les Papes et les Rois leur ont accordé, qu'étant reçus Docteurs en quelque Université que ce soit, ils pourront pratiquer la Médecine par toute la terre.*

« La liberté qu'il y a dans Paris de se servir de Mé- » decins de diverses Universités, est-il dit dans l'*Avertisse- » ment*, fait qu'ils s'efforcent tous, à l'envi les uns des » autres, d'exceller en leur profession ; mais l'on peut dire, » *sans choquer les Médecins de la Faculté de Paris, qu'ils » n'ont pas toujours été les plus heureux dans cette émulation ;* » car, sans parler de plusieurs Premiers Médecins que les » Papes, les Empereurs et plusieurs Rois de l'Europe ont

» tirés du *Corps des Médecins de Montpellier* et autres Uni-
» versités, qui pratiquent dans Paris, il est constant que
» les Rois de France et les Princes du sang, ont presque
» toujours pris leurs *Premiers Médecins dans ce même Corps.*
» Henri IV, par exemple, choisit pour les siens MM. De
» la Rivière et Du Laurens; Louis XIII, MM. Héroard
» et Milon; et Louis XIV, à présent régnant, après
» s'être servi avec succès des défunts MM. Vautier et
» Valot, a choisi M. D'Aquin, qui n'est pas, non plus
» que tous ceux que nous venons de nommer, de la Faculté
» de Paris.

» Monsieur, Frère unique du Roi, ajoute l'auteur de
» l'*Avertissement*, Madame, Mademoiselle, Monsieur le
» Prince, Madame de Guise et plusieurs autres Princes et
» Princesses, *se servent de Médecins qui ne sont pas aussi*
» *de la Faculté de Paris*; et l'on peut dire, avec vérité,
» que c'est comme un usage ordinaire, tant parmi les Gens
» de Cour que parmi les Bourgeois, que *quand un Médecin*
» *de Paris ne peut venir à bout d'une maladie difficile, qui*
» *ne se guérit pas par la quantité des saignées*, on a aussitôt
» *recours à un Médecin de Montpellier* ou des autres Uni-
» versités, qui sont *en réputation de savoir beaucoup plus*
» *de remèdes.* »

L'auteur ajoute, un peu plus loin :

« Un prudent Ministre d'État, auquel les Médecins de
» Paris s'adressèrent (pour détruire ceux de Montpellier
» et des autres Universités du Royaume), leur répondit
» qu'il n'y avait pas d'apparence de chasser de Paris des
» *Gens qui travaillaient si utilement à la conservation de*
» *la santé publique*, pendant que le *Roi y attire de toute*
» *part, par ses libéralités, tous ceux qui excellent en quelque*
» *profession*; et il leur ajouta, que *puisqu'ils avaient formé*

» *le dessein de détruire les Médecins des autres Universités*,
» il voulait charitablement leur enseigner un moyen in-
» faillible pour y réussir, *sans blesser leurs consciences*, qui
» était *de s'appliquer à découvrir de meilleurs remèdes qu'eux*,
» et *de guérir plus promptement qu'ils ne font toutes sortes*
» *de maladies*, parce que, quand tout le monde serait bien
» persuadé que les meilleurs remèdes seraient entre les
» seules mains des Médecins de la Faculté de Paris, il n'y
» aurait personne qui voulût, dans la suite, se servir des
» autres Médecins. »

Ce conseil du Ministre d'État, plein de justice et de raison, — assaisonnées d'un peu de malignité, peut-être —, était sans doute des meilleurs; mais l'Histoire de la Médecine Française, relative aux époques suivantes, a démontré que cet excellent avis était bien plus facile à donner qu'à mettre à exécution.

Martin Akakia, Médecin instruit et fort considéré de la Faculté de Paris, qui eut le tort, — si grand! — d'entrer en Consultation avec un Médecin de Montpellier, s'attira, pour ce *crime de Lèze-Faculté de Paris*, *une interdiction de six mois*, selon certains auteurs, et fut même *chassé de la Faculté*, selon d'autres. Akakia commit une faute bien plus grave; il eut la bonhommie de mourir du chagrin que lui causa cette condamnation, en 1677...! Il aurait été infiniment plus raisonnable de rire de pitié, à l'occasion d'une décision de ce genre, et de vivre autant que possible pour flétrir et ridiculiser, comme elle méritait de l'être, une pareille ineptie....!

M. Dezeimeris nous rappelle (1), qu'en 1766, il ne fallut rien moins que le crédit de l'Archiâtre Senac, pour procurer à Antoine Portal, Médecin de Montpellier, les

---

(1) Dict. de la Méd. anc. et mod., T. III, p. 749.

moyens d'exercer à Paris, *malgré les jalousies de la Faculté de Médecine.*

N'était-ce pas, à cette époque, reconnaître déjà que la nouvelle patrie d'Hippocrate, que l'*École de Cos Moderne*, était celle de Montpellier et nullement celle de Paris?

N'était-ce pas avouer déjà que l'École Médicale de Paris était alors ce qu'elle semblerait devoir être toujours, d'après le Parisiens eux-mêmes, c'est-à-dire une *École de Cnide Moderne*, ou une *École essentiellement Anatomique*?

N'était-ce pas enfin prophétiser et justifier par anticipation, ce que devait être la Faculté de Médecine de Paris au XVIIIme Siècle, d'après Sabatier, son Historien, lui-même; et au XIXme Siècle, d'après ce que devaient dire, de nos jours, en parlant de l'École de Paris, tant d'éloquents et savants Écrivains ou Orateurs, soit dans les meilleurs Journaux de Médecine de la Capitale; soit dans les Discours ou les discussions, le plus fortement pensés, du Congrès Médical de Paris; soit dans les Discours, si remarquables, prononcés à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés, à l'occasion de la *Loi sur l'Enseignement et l'Exercice de la Médecine?*

Il est bien démontré aujourd'hui, pour les hommes véritablement compétents, que les Médecins de Paris qui ont condamné l'*Inoculation* et la *Vaccine*; que les Commissaires Royaux de l'Académie des Sciences, de la Société et de la Faculté de Médecine de Paris, qui avaient condamné le *Magnétisme-Animal*, en 1784; ainsi que les Membres de l'Académie Royale de Médecine et M. Dubois (d'Amiens), qui ont condamné cette même matière dans le *Rapport*, en date du 17 Juillet 1837, et dans la prétendue *Histoire Académique*, etc., publiée, en 1841, — sans égard pour le sentiment, fondé sur des faits bien constatés, de Gall, de

La Place, de Cuvier, de De Humboldt, de MM. les Professeurs Orfila, Jules Cloquet, Lordat et tant et de tant de célébrités littéraires ou scientifiques, soit nationales, soit étrangères — : n'entendaient pas plus à l'*Inoculation*, à la *Vaccine* et au *Magnétisme-Animal*, que les Praticiens et les Docteurs Régents de Paris, chargés des fonctions de Professeur à la Faculté de Médecine de cette ville, du temps de Gui Patin, ne savaient ni ce qu'était l'*Antimoine*, ni ce qu'était l'*Opium*, ni ce qu'était le *Quinquina*..... !

Loin de les blâmer sévèrement, nous les en plaindrions plus volontiers, et nous deviendrions même, au besoin, leur Avocat dans cette occasion. Le vice capital de l'éducation médicale des Juges doit être regardé comme étant ici la seule véritable cause de ces actes de rétrogradisme.

Nous en dirons autant de quelques autres circonstances, que l'on aurait également tort de regarder comme des actes d'inimitié, quoiqu'ils en aient quelque peu la physionomie.

1° En 1825, Monseigneur l'Évêque d'Hermopolis étant Ministre de l'Instruction publique, Montpellier n'a pas pu voir sans douleur, abattement et tristesse profonde, qu'à l'occasion du classement des Chaires, à l'époque du Concours pour l'Agrégation, la Physiologie était rangée parmi les *Sciences Accessoires*.... ! Cette idée Parisienne, anti-Hippocratique, évidemment fausse aux yeux de tout homme suffisamment instruit, s'il est sincère, n'était sûrement pas une conception de M. D'Hermopolis. Une pareille pensée n'était certainement que l'insufflation, — mal intentionnée peut-être —, de quelqu'un d'à peu près étranger à la vraie Science de l'Homme. La Religion de l'excellent Évêque, — trop consciencieux pour ne point avouer qu'il n'entendait absolument rien à cette matière —, avait été manifestement surprise, dans cette circonstance. M. D'Hermopolis avait

accueilli le conseil comme un article de foi, sans en discuter et même sans en connaître les considérants.

Ce vénérable Évêque était d'autant plus excusable, qu'il avait dû naturellement être très-facile à ses entourages de l'influencer. Se trouvant alors auprès de l'École Matérialiste de Paris, il était véritablement d'accord en cela avec son titre épiscopal : *in partibus in fidelium*, tant sous le rapport de la Religion que sous celui de la Médecine,.... !

2° La Centralisation Intellectuelle, dont Paris est le siége, est devenue fort considérable, surtout depuis le commencement de ce siècle. Elle inspire depuis long-temps les plus justes alarmes.

Chaque tête qui pense, ayant à ses ordres les quatre membres du corps, qui l'accompagnent, il se pourrait qu'on eût trouvé quelque inconvénient à laisser un très-grand nombre de bras se réunir dans un foyer de population aussi important sous tous les rapports qu'une vaste et belle Capitale.

Paris est en quelque sorte le cerveau de la France. La Centralisation, sorte de circulation alimentant sa vie propre et sa vie publique, est pour lui une condition d'existence tant qu'elle atteint, sans les dépasser, les limites voulues par son unité de pensée et d'action. Mais l'excès de ce bien si désirable serait lui-même un des plus graves dangers. Trop de Centralisation amènerait irrévocablement les suites les plus funestes.

Par l'effet de cet excès de circulation, l'organe qui n'en devait être que convenablement nourri, pour que son volume, sa substance, sa manière de sentir, sa coopération vitale, lors de l'expression de sa volonté et de l'émanation de ses ordres, soient dans l'état normal, ce cerveau

national, disons-nous, se trouve sous la pression d'une congestion permanente, gênant constamment ses fonctions les plus essentielles.

Cet état, toujours pénible, donne souvent lieu, comme on le sait, à des mouvements convulsifs du corps social tout entier, dont le ton de la Presse journalière constitue l'annonce et les prodromes ; et il fait sérieusement craindre que notre Patrie ne succombe, d'un instant à l'autre, comme à une attaque d'apoplexie foudroyante.

On a pu, dès lors, présumer, avec quelque raison, que malgré leurs inconvénients et leur insuffisance par rapport à l'instruction médicale, des Écoles de Médecine d'un ordre inférieur, *Écoles Secondaires*, *Écoles Préparatoires*, n'importe, convenablement établies dans diverses provinces, auraient le pouvoir de combattre cet excès de concentration d'intelligences et de forces musculaires disponibles, comme par autant de révulsions et de dérivations salutaires.

C'est là ce qui a fait dire à M. le Doyen Bouillaud, dans son Discours pour la rentrée de la Faculté de Médecine de Paris, le 6 Novembre 1848 : « Ainsi que je l'ai entendu de » la bouche même du Ministre, sous les auspices duquel » s'opéra la nouvelle Organisation des Écoles Secondaires, » *la multiplication de ces établissements fut une œuvre poli-* » *tique, et n'eut point pour motif réel le progrès et l'amé-* » *lioration de l'Enseignement.* »

Il fallait, pour cela, organiser régulièrement ces petites Écoles, tout en maintenant le degré supérieur des Écoles Spéciales de Montpellier et de Strasbourg, afin que les esprits d'une certaine trempe, susceptibles de plus d'élévation de pensée que ceux qui se seraient groupés naturellement autour des Écoles Secondaires ou Préparatoires, continuassent à trouver l'aliment intellectuel qui leur était

nécessaire, dans des Écoles supérieures autres que celle de Paris.

Eh bien! l'on a dit, à cette occasion, que la malveillance de Paris envers Montpellier s'était manifestée par deux pensées haineuses.

Quelques hommes qui, ne manquant pas de connaissance du monde, croyaient, en outre, avoir su parfaitement apprécier les dispositions peu bienveillantes de Paris envers Montpellier, disaient, assez hautement, que l'intention des Parisiens, dans leur affection pour les Écoles Préparatoires, n'était pas d'élever ces Écoles à la hauteur des Écoles Spéciales de Province, — ce qui eût été difficile! —; mais bien d'abaisser les Écoles Spéciales de Province, jusqu'au niveau des Écoles Préparatoires, ce qui leur semblait plus aisé, probablement par un peu d'irréflexion.

Quelques autres, — qui se disaient bien informés —, déclaraient, comme le sachant positivement, que la création de certaines Écoles Préparatoires, assez rapprochées de notre ville, n'aurait eu d'autre but que celui d'*étouffer*, en quelque sorte, l'École Médicale Hippocratique de Montpellier *entre deux matelas....* !

Si l'intention n'est guère digne d'éloge, l'expression qui la rend est du moins *pittoresque !* On assurait pourtant que le trait était *historique*. On affirmait qu'un ennemi de Montpellier n'avait pas craint de s'exprimer ainsi, afin de mieux rendre, disait-on, tout ce qu'il y avait de bienveillant, dans sa pensée, envers notre ancienne École Hippocratique... ! Nous ne savons que trop à quoi nous en tenir sur l'aversion marquée, de l'École Organicienne de Paris, pour tout ce qu'il y a de philosophique, soit Barthézien, soit Baconien, soit Hippocratique, dans la Doctrine Médicale de Montpellier; mais nous n'oserions pas croire néanmoins que la haine de

Paris, pour le cachet de la Médecine de Cos Moderne, ait jamais été poussée jusque-là ! Ce serait une honte et un déshonneur, dont nous avons mieux aimé penser que l'École de Paris n'avait jamais été et ne serait jamais capable.... !

3° Un danger qui semblerait avoir été plus à craindre, c'est celui des Missionnaires Organiciens ; des *Docteurs Anatomistes de Paris* , qu'on aurait voulu envoyer *le plus possible* à Montpellier , pour y *matérialiser la pensée*; pour y *Cabaniser l'Hippocratisme.* L'intention, si elle n'a pas été mise à exécution, a du moins été formelle. M. Cousin nous en est lui-même garant, Il s'exprime , ainsi qu'il suit, dans un passage déjà cité de son Discours, prononcé à la Chambre des Pairs :

« On aurait bien voulu, en 1840, me faire immoler le » Génie de l'École de Montpellier à de *prétendus progrès* » *infaillibles de la Science, qui repoussent*, dit-on, *les vieilles* » *Doctrines de cette École;* et, pour cela, *on me demandait* » *d'envoyer le plus possible, à Montpellier, des Docteurs de* » *Paris.* »

M. Cousin, comme nous l'avons dit, eut la bienveillance et le pouvoir de conjurer cet orage d'un genre nouveau. Nous rappellerons pourtant ici, — sans avoir le moins du monde l'intention d'affaiblir le mérite du célèbre Pair Philosophe, dans cette occasion —, que les Missions Organiciennes dont il s'agit, complotées à diverses reprises contre Montpellier, au profit de Paris, n'ont jamais pu réussir, jusqu'à ce jour, grâces à la fixité des Principes de notre Doctrine Hippocratique. L'École de Paris n'a jamais mieux senti, à la fois, et la faiblesse de sa polémique, et la force jointe à la Pérennité des Dogmes doctrinaux de sa Rivale, que quand elle a voulu les critiquer, les attaquer et les réfuter surtout.

Ces Apôtres Missionnaires Organiciens ont pu s'enrichir,

chez nous, plutôt par des procédés chirurgicaux, qu'ils improuvaient et abandonnaient eux-mêmes ensuite, que par leurs idées doctrinales, dont le germe n'a jamais pu se développer, d'une manière viable, dans le terrain de l'École de Cos Moderne. Les fruits cultivés et cueillis, dans les vergers de la Nouvelle Cnide, ont besoin, pour mûrir et propager leur espèce, d'un terrain aussi sablonneux et aussi sec que celui qui les vit naître. Ils ne vivent et ne prospèrent que dans leur véritable patrie. Les arbres qui les produisent s'étiolent, deviennent stériles, se flétrissent, se dessèchent ici, et périraient bientôt, inévitablement, si l'on ne les transplantait pas à la hâte dans leur sol natal. Les choses ne se passent autrement que dans une seule circonstance exceptionnelle, c'est-à-dire, quand ils cessent de s'opposer à l'heureuse greffe d'un plant jeune et vigoureux, du terroir de Cos, qui change, avantageusement pour eux, l'intégrité de leur constitution : leur sève, leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits.

4° L'École de Montpellier ne devait pas se plaindre de l'envoi des questions pour sujets d'Examens et de Thèses Doctorales, fait avec beaucoup d'aplomb, mais aussi avec quelque imprudence peut-être, par l'École de Paris, aux deux Facultés Spéciales de Médecine des Provinces. L'École Hippocratique ne pouvait trouver, dans cette usurpation de prééminence et dans cet abus de pouvoir, que des motifs de félicitation. L'examen un peu réfléchi de l'ensemble de ces questions, adressées ou plutôt imposées, durant quelques années, par l'École Organicienne de Paris à l'École Hippocratique de Montpellier, — comme si cette École avait jamais eu besoin d'un pareil envoi! —, cet examen, disons-nous, atteste, en effet, que toute la Médecine de Paris ne comprend, au plus, que le tiers de la Science

de l'Homme, considérée telle qu'on la considère, qu'on l'étudie et qu'on l'enseigne dans l'École Médicale Hippocratique de Montpellier..... !

On a sagement agi en renonçant de bonne heure à cette candide exportation, incapable ni d'appauvrir ni d'enrichir personne. Avant peu de temps, il eût été permis de craindre, en effet, sans cela, que la qualité d'une marchandise, ici assez peu goûtée, ne jetât quelque défaveur sur la maison de commerce qui aurait persisté à l'expédier.... !

5° Il est une autre hostilité, plus récente, qu'on désavouera peut-être même aujourd'hui, mais qui n'en aurait pas moins eu plus de chances de succès, si elle eût été mise à exécution. Elle aurait porté un immense préjudice à Montpellier, en cas de réussite.... !

Nous avons su de très-bonne source que, sans la Révolution de Février, le Pouvoir, dont la Religion avait été probablement surprise, aurait exigé que tous les Concours de Médecine seraient ouverts dorénavant dans la Capitale...! En manœuvrant ainsi, il est d'abord évident que l'on augmentait considérablement les émoluments des Professeurs de la Capitale, au préjudice des Professeurs de Province : mais ce n'eût pas été le seul avantage que les Parisiens y auraient trouvé.

L'École Organicienne se souvenait, d'une part, que ses idées doctrinales et son Enseignement Médical, peu satisfaisants depuis sa fondation, ne s'étaient guère améliorés aux XVIme, XVIIme et XVIIIme Siècles, époques où elle était encore vierge de Concours ; et elle n'avait pas oublié, d'autre part, que l'Enseignement Médical de Montpellier, — toujours des plus brillants —, avait acquis, aux mêmes siècles, un notable accroissement de renommée, par le bienfait de ces luttes scientifiques, dont il possédait le privilége exclusif.

Paris voyait donc, avec raison, dans cette mesure, — qui eût été des plus désastreuses pour la Science, au point de vue général —, le double avantage d'accroître son bien-être, en nuisant énormément aux Facultés de Province, qu'il n'aime pas.

Augmenter le nombre et l'éclat de ses Concours Médicaux, et spolier violemment les Facultés des Provinces, en leur interdisant ces luttes scientifiques qui avaient été la source de l'ancienne gloire et de la célébrité de Montpellier, c'était saper, dans sa base, la splendeur continue de l'ancienne École Hippocratique ; c'était porter, sans loyauté, un coup mortel à une rivalité incommode ; c'était, en un mot, vouloir absolument : *son bien d'abord, et puis le mal d'autrui.*

Cette intention, comme on le voit, assez peu philanthropique, n'en a pas moins été formellement très-réelle.

La Providence, qui sait que, même la *satisfaction*, peut avoir des suites funestes, quand elle est poussée trop au-delà de ses limites naturelles, n'aura sans doute pas voulu, — peut-être même pour ménager les nerfs de l'École Matérialiste —, que cette machination, véritablement machiavélique, se réalisât.... : nous lui en témoignerons notre sincère reconnaissance en toute occasion.

Mais, en supposant même que ces griefs nombreux, reçus par Montpellier, fussent des hostilités réelles, évidentes, de Paris, pourquoi viendrions-nous ici nous en plaindre, quand précisément ces iniques agressions ne font que mettre encore plus en relief le caractère Hippocratique de notre ancienne École ? Ces hostilités auraient autorisé plus fortement, en effet, notre possession du Buste antique d'Hippocrate, et la rédaction de l'Inscription qui lui sert et de devise et d'auréole... !

Tout pris en considération, au lieu de blâmer nos Confrères de Cnide Moderne, nous nous sentirions, au contraire, assez de compassion, pour les plaindre; assez de générosité, même pour les défendre, au besoin.

Les Organiciens ou Médecins Matérialistes, de Paris, seraient réellement répréhensibles d'avoir agi ainsi envers l'École Hippocratique de Montpellier, si, chez eux, on enseignait l'*Histoire de la Médecine*; si, chez eux, on savait ce qu'est la *Philosophie Médicale*; si, en un mot, ils avaient une Doctrine et des Principes fixes, des Dogmes en Médecine....! Mais on ne leur parle, dans aucun Cours (1), ni d'*Histoire de la Médecine*, ni de *Philosophie Médicale*; et ils sembleraient ne se guère soucier qu'on les leur enseignât, pour de bonnes raisons...!

Quant à leurs Principes fixes, ou Dogmes en Médecine, ils conviennent eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de les en prier, *qu'ils n'en ont jamais eu....!*

D'après cela, serait-il bienséant de nous fâcher contre nos Confrères Organiciens de Paris, quand nous sommes persuadés,— comme nous devons l'être—, qu'ils ne seraient certainement pas plus long-temps nos ennemis, s'ils acquéraient d'un moment à l'autre les connaissances d'*His-*

---

(1) L'assertion ne doit être appliquée qu'aux Cours de la *Faculté de Médecine* de Paris, où la *Chaire d'Histoire de la Médecine* de Moreau (de la Sarthe) est restée inoccupée jusqu'à ce jour. Le Gouvernement, qui a fini par jeter un instant les yeux sur cette énorme lacune de l'Enseignement Médical de nos Facultés spéciales de Médecine, a su habilement la combler, au moins d'une manière temporaire ou provisoire, — et pour les Parisiens seulement ! —, en chargeant expressément le savant Docteur Daremberg, Bibliothécaire de l'*Académie Nationale de Médecine*, de faire annuellement un *Cours d'Histoire de la Médecine* au Collége de France.

toire de la Médecine et de *Philosophie Médicale* qui leur manquent?

La Faculté de Médecine de Montpellier n'a pas plus que celle de Paris des Chaires où l'*Histoire de la Médecine* et la *Philosophie Médicale* soient spécialement enseignées. On peut dire néanmoins que les Principes Fondamentaux de ces Sciences, mêlés aux matières de l'Enseignement officiel, intimement combinés avec elles, sont répandus, par une sorte d'heureuse expansion, dans l'atmosphère de notre ville; et qu'on se les assimile, auprès de notre École Médicale, avec l'air qu'on y respire. Mais faudrait-il, pour cela, permettre à notre avantage de position doctrinale, un blâme trop sévère qui friserait l'abus de pouvoir....? non, sans doute.

Comment aurions-nous la cruauté d'en vouloir à des Médecins Matérialistes, aux yeux desquels les plus grands Saints du Paradis Médical sont Épicure et Lucrèce?... A des Médecins trouvant leur bonheur, et ayant toute confiance dans cet espoir qu'ils prouveront un jour, — quoiqu'ils aient été dans l'impuissance de le prouver jusqu'à cette heure —, que tous les Principes Fondamentaux des Sciences rentrent parfaitement dans le domaine des lois de l'Ordre Physique; et qui conviennent surtout, avec une candeur digne d'estime et d'éloge, qu'en Médecine, ils n'ont point de Principes fixes, point de Dogmes immuablement arrêtés, point de Doctrine ?.... Véritablement ce n'est pas possible!

Vous nous direz peut-être : *mais* puisqu'une *Chaire d'Histoire de la Médecine* serait d'une si grande utilité aux Médecins Organiciens de Paris, que ne demandent-ils que l'on remplace, au Concours, Moreau (de la Sarthe), mort en 1826, et qui, depuis sa destitution par l'Ordonnance de 1822, n'a pas eu de successeur dans cette Chaire.... ? Ce

remplacement serait d'autant plus important, que, précisément, la *Chaire d'Histoire de la Médecine* de la Faculté de Paris, est la seule, de ce genre, qui existe en France, tout inoccupée qu'elle est!

Vous nous direz peut-être aussi : *mais* puisque les Médecins Organiciens auraient un si grand besoin *de Philosophie Médicale*, que n'appuient-ils de tout leur crédit, auprès de l'Autorité, la demande formellement faite et si bien motivée, par le Professeur Lordat : la *création* d'une *Chaire* de *Philosophie Naturelle Inductive*, dans les trois Facultés de Montpellier, de Paris et de Strasbourg, conformément aux idées, aussi justes que profondes, de ce savant Physiologiste de Montpellier?

Eh bien, chers Lecteurs, nous vous surprendrons déjà, sans doute, en vous apprenant que les Organiciens de Paris n'aiment pas ces Chaires, qu'*ils n'en veulent pas;* mais nous vous étonnerons bien plus encore, nous n'en doutons point, si nous ajoutons : *qu'ils ont parfaitement raison de ne pas en vouloir....*! Oui, c'est là ce que nous serons contraint de proclamer, tant que les Médecins Matérialistes de Paris, les Organiciens de la nouvelle École de Cnide, persisteront obstinément dans leur refus d'adopter la seule vraie Doctrine Médicale, la seule Médecine Orthodoxe, la Religion Médicale des Écoles Ancienne et Moderne de Cos.

Nous osons espérer qu'il ne suffira plus que de quelques mots ici, pour établir dans votre esprit, sur ce point, l'intime conviction que nous voulons y inculquer, une fois pour toutes. Nous y trouverons d'ailleurs de nouveaux arguments en faveur de la possession du Buste d'Hippocrate et de la justesse de son Inscription.

On sait, à Montpellier et à Paris, aussi bien qu'à Berne, que, comme le disait Zimmermann : « Un homme qui ne lit

» point, ne voit dans le monde que lui-même, et que sou-
» vent il n'y voit pas grand'chose. » Eh bien! les Corps Scientifiques, les Facultés, font, en grand, ce que chaque homme fait, en petit : sans de fortes connaissances historiques des Sciences dont ils s'occupent, ils ne sauraient progresser ni les uns, ni les autres.

Paris a raison, sous certain rapport, de ne pas vouloir le rétablissement de la Chaire d'*Histoire de la Médecine*. Pour peu que l'on connaisse le cœur humain, et que l'on sache convenablement faire sa part, dans les circonstances délicates de la vie, on explique fort aisément l'éloignement de l'École de Paris pour l'enseignement de l'*Histoire de la Médecine*. Que gagnerait-elle, en effet, à ce que l'on sût au juste, généralement, ce qu'étaient depuis son origine, jusqu'au Gouvernement Consulaire, son Enseignement, sa Pratique, ses idées doctrinales en Médecine, à peu d'exceptions près ; et ses écrits, de dates plus ou moins reculées, sur cette matière ?

Nous avons vu quelle était, jusqu'à l'époque Consulaire, la pauvreté de son Enseignement. On sait généralement quelle a été l'instabilité de ses idées médicales jusqu'à ce jour. L'*Histoire de la Médecine* de l'École de Paris ferait, sous certains rapports, le pendant d'un des beaux livres de Bossuet. Elle ne se composerait que du récit de ses inconstances, de ses incertitudes, de ses *Variations Médicales*. Ce serait en quelque sorte la Monographie d'une Danse-de-St-Guy scientifique ou doctrinale, dans laquelle il serait à craindre que les malades eux-mêmes ne trouvassent des motifs de gêne et d'embarras, assaisonnés peut-être, parfois, d'un peu de froissement d'amour-propre et d'humiliation.

L'idée assez naturelle, dans ce genre d'enseignement, d'un parallèle entre les Écoles de Montpellier et de Paris,

ne serait pas, pour cette dernière, une circonstance plus attrayante.

Une École Médicale ne saurait voir avec plaisir l'*Histoire de la Médecine* enseignée dans son Amphithéâtre, si la conclusion générale de cet Enseignement Historique ne devenait point une sorte de panégyrique pour elle.... : or, s'il est une École Médicale, en France, qui puisse aspirer à un pareil honneur, ce n'est sûrement pas celle de Paris!

Ne serait-il pas à craindre, nous vous le demandons, que les derniers mots d'un tel Enseignement ne fussent une censure de la Nouvelle École de Cnide et un éloge de la Moderne École de Cos!

Et puis, combien ne connaissons-nous pas d'Auteurs, étrangers à Montpellier, qui jugent les livres sortis de notre École d'après la lecture de leur seule étiquette, ou tout au plus de leur Préface! Combien ne citerions-nous pas de pages, de ces Auteurs, dans lesquelles l'anachronisme semble le disputer aux fautes bibliographiques les plus graves! Que de fois ne nous est-il pas arrivé de voir, dans des livres de Paris, des moyens thérapeutiques, des procédés opératoires, des méthodes de traitements internes, des principes, des doctrines, etc., signalés comme des inventions, des découvertes nouvelles..., quoiqu'ils fussent connus de nos devanciers, souvent depuis des siècles, et quelquefois depuis des milliers d'années!

La Bibliographie Médicale, toujours intimement unie à l'*Histoire de la Médecine*, ayant pour base, quand elle est bien conçue, la juste appréciation des Hypothèses, des Systèmes, des Doctrines, ne serait guère plus agréable à beaucoup d'auteurs, plus haut placés que bien d'autres, sur les gradins en amphithéâtre de l'École Organicienne. La bonne Critique, une de ses parties les plus importantes,

traiterait souvent beaucoup de livres de la provenance de Paris, comme notre honorable Confrère et Collègue, le Professeur-Agrégé JAUMES, a traité le faible écrit de M. DUBOIS (d'Amiens), sur l'*Hypérhémie* (1); comme traitent l'*Histoire* prétendue *Académique du Magnétisme-Animal*, de MM. BURDIN (*jeune*) et DUBOIS (d'Amiens), les Médecins Magnétiseurs véritablement compétents dans la matière, — et encore en ménageant ces auteurs et en ne leur payant qu'une petite partie du capital qui leur est dû —; ou comme notre spirituel, savant et flagellant Confrère LASSALVY, de Cette, a traité les œuvres Broussaisiennes *quand-même* de M. le Professeur BOUILLAUD....! (2) Et nous aurons ici la franchise et le courage de dire hautement que, tant à l'occasion de ces critiques, que d'une foule d'autres Polémiques Doctrinales, provoquées par des agressions spontanées et fort imprudentes, de Paris contre Montpellier, les Médecins Matérialistes, — et les Stahliens, plus instruits et plus avancés en Philosophie Médicale, qui se joignent de temps en temps à eux à titre de troupes auxiliaires —, n'ont trouvé ni assez de plaisir ni assez de gloire, dans ces sortes de rencontres, pour devoir sincèrement désirer d'en faire souvent d'analogues.

Que serait-ce donc si une Chaire de bonne *Philosophie Médicale* venait, *chaque année*, reprocher aux Médecins Organiciens de Paris, d'avoir toujours ignoré l'existence

---

(1) *Observations et expériences sur l'hypérémie capillaire*, par M. C.-F. DUBOIS (d'Amiens), analysées dans le *Journal de la Société de Médecine pratique de Montpellier*; Montp. 1841, in-8°; T. III, pag. 375, etc.

(2) *Paris et Montpellier, ou examen comparatif des Doctrines Médicales de ces deux Écoles*; (Journal de la Société de Médecine pratique de Montpellier; ann. 1847.)

du *Double Dynamisme* de l'homme ; de n'avoir jamais même soupçonné la distinction, si importante à faire, des phénomènes qui se rapportent respectivement à ces deux Principes d'action, abstractivement considérés ; d'avoir constamment méconnu la *Doctrine de l'Alliance* de ces deux Dynamismes, seulement entrevue par le célèbre Bacon, et mise, par le Professeur Lordat, en tout son jour, au sein de l'École de Montpellier, qui s'en estime toute glorieuse...!

Comment pourrait-on blâmer les Médecins Organiciens, de Paris, de ne vouloir pas plus chez eux la création d'une Chaire de *Philosophie Médicale*, qu'ils n'ont voulu, jusqu'à ce jour, le rétablissement de leur Chaire d'*Histoire de la Médecine* !

Et pourtant, tout fait sentir : le besoin qu'aurait la Science du rétablissement de la Chaire d'*Histoire de la Médecine* et de la création d'une Chaire de *Philosophie Naturelle Inductive*, dans la Faculté de Médecine de Paris ; et le grand avantage qu'il y aurait, — pour éviter d'ailleurs tout reproche d'injuste prérogative —, à créer ces mêmes Chaires dans chacune des deux Facultés de Médecine de Province : Montpellier et Strasbourg.

Il n'y aurait que certain véritable progrès qui fût capable de faire naître, dans le cœur de l'École Cnidienne Moderne, des sentiments plus élevés et plus nobles, par cela même qu'ils seraient opposés à ceux qui d'ordinaire la gouvernent, la maîtrisent, la subjuguent : mais malheureusement, ce pas en avant, qu'il faudrait faire grand, ferme, et dans une bonne direction ; ce pas en avant, qui, *seul*, pourrait délivrer l'École Médicale Matérialiste de Paris de son *infériorité doctrinale*, sans cela, *perpétuelle*, l'École de Paris ne le fera pas !..... L'École de Paris ne peut pas le faire !

Savez-vous ce qui s'y oppose, et ce qui s'y opposera

toujours, d'une manière invincible....? L'Histoire de son passé ; le culte, comme de cire, qu'elle s'est imposé, pour encenser successivement ses Divinités, assez variées dans leurs formes, quoique toujours de matière inerte, par leur nature ; enfin, les images même de ces faux Dieux, placées constamment sous ses yeux, offertes sans cesse à ses adorations !

Pour que l'École Médicale de Paris fût véritablement en progrès doctrinal, il faudrait que, d'hérésiarque qu'elle est, elle devînt orthodoxe. Il serait absolument indispensable que son cachet *Cabanisien* fût habilement et heureusement transmuté en Hippocratisme de Cos et de Montpellier...! Mais, vous le sentez, cher Lecteur, c'est la difficulté du *grand-œuvre* !

En décernant, à l'École de Montpellier, le Buste antique d'Hippocrate; et en octroyant, à l'École de Paris, les belles statues de Bichat et de Broussais, on n'a peut-être pas assez senti, qu'au détriment de Paris, on enchaînait forcément l'avenir des deux Écoles rivales. Dans ces dons, se trouvait inévitablement le germe indestructible du bonheur de l'une et du malheur de l'autre. C'était, en effet, asservir, à une sorte de fatalité, la nature constamment progressive de Montpellier, d'une part ; mais aussi, de l'autre, la permanence dans l'erreur, et la tendance perpétuelle à analyser chimiquement les mouvements de l'âme, à disséquer jusqu'aux facultés intellectuelles, en *matérialisant ainsi le principe des sentiments moraux, des passions et de la pensée*, ce qui constitue les caractères principaux et les plus distinctifs de l'École Médicale de Paris.... !

Le talent de David (d'Angers) est ici devenu la source d'une infortune des plus déplorables, d'une véritable ca-

lamité....! Ce talent, si remarquable, a eu le grand tort, dans cette occasion, d'embellir l'erreur, pour la faire aimer davantage; pour la rendre plus influente, pour accroître sa résistance aux terribles coups de l'*Histoire de la Médecine* et de la *Philosophie Médicale* réunies; et pour augmenter la difficulté qu'on eût déjà trouvée, sans cela, en voulant la détruire dans l'intérêt de la vraie science.

Supposons un instant, que, par l'effet du puissant ascendant de la vérité, — que l'on peut bien modérer ou dévier dans sa marche; arrêter dans son élan perpétuel, et même plus ou moins comprimer, temporairement, mais qu'on ne saurait jamais anéantir —; supposons un instant, que l'Organicisme de Paris se convertisse un jour à l'Hippocratisme Médico-Philosophique de Montpellier, et tâchons de nous faire une juste idée de ce qui se passerait alors dans l'âme de nos Antagonistes..... Combien leur vanité et leur fier orgueil ne seraient-ils pas froissés! combien leur amour-propre ne serait-il point humilié....!

Avoir constamment sous leurs yeux ces statues aussi admirables, — grâces au génie de David (d'Angers) —, que la *belle tête* de l'Apologue de Phèdre, et sentir que l'on est contraints de se dire, au moins du bout des lèvres et au fond de son âme : « Voilà, pourtant, les Divinités Médicales » que nous avons honorées, encensées, adorées successive- » ment, pendant leur règne, si court, en comparaison de » la *Perpétuité de la Médecine Hippocratique*....! »

Il est aisé de s'imaginer qu'il n'est pas de torture qui ne fût plus facile à supporter que de telles pensées et de pareils sentiments.....!

Mais ne trouveriez-vous pas encore, en cela, des arguments, d'une valeur incontestable, en faveur de la juste possession de notre Buste d'Hippocrate et de la rédaction de sa devise tant incriminée?

A l'occasion de la Loi Médicale de M. de Salvandy, et des discussions auxquelles cette loi a donné lieu, au sein de la Chambre des Pairs, M. Flourens s'est exprimé de la manière suivante :

« Il y a deux hommes qui caractérisent merveilleusement » l'Esprit Physiologique de Paris et de Montpellier; l'un » est Bichat, l'autre Barthez. L'esprit Physiologique de » Paris est par excellence dans Bichat; l'Esprit Physio- » logique de Montpellier est par excellence dans Barthez. »

La conclusion, au fond, quoique en d'autres termes, des développements de cette assertion donnés par cet orateur, est que : *pour connaître médicalement l'Homme, il faut l'étudier en profitant des vérités anatomiques enseignées par* Bichat, *et des vérités biologiques et psychologiques enseignées par* Barthez.

Eh bien! nous dirons, nous ici, que cette assertion de M. Flourens, nous l'adoptons complètement, en la prenant au pied de la lettre. Seulement nous y joindrons un petit commentaire, indispensable sous certain rapport, qui ne fera d'ailleurs que fournir un bon argument de plus en faveur de la conclusion générale ou définitive de notre plaidoyer pour l'École de Montpellier.

Quoique par la supériorité de la Thérapeutique de l'École de Montpellier sur la Thérapeutique de l'École de Paris, la *mortalité*, dans les mêmes maladies, soit plus considérable à Paris qu'à Montpellier, comme les Statistiques et les Journaux de Médecine, de Paris même, l'attestent (1); quoi-

---

(1) Dans son Compte-Rendu des travaux de l'année scolaire 1848-49, fait en Séance solennelle, le 5 Novembre de cette année (1849), M. le Doyen de la Faculté de Médecine, Bérard, a rappelé, en impressionnant vivement son auditoire, que les mortalités com-

que Paris soit plus riche en cadavres, et Montpellier plus riche en guérisons, parce que, toutes proportions gardées, il se fait respectivement, beaucoup mieux et en moins de temps, plus de guérisons dans l'École Hippocratique, et plus de cadavres dans l'École Organicienne, on aurait le plus grand tort, si l'on en concluait que l'Anatomie n'est pas aussi bien étudiée, enseignée et apprise à Montpellier qu'à Paris.

Notre *Conservatoire*, quoique moins riche par le nombre de ses pièces anatomiques que par l'habileté avec laquelle ses préparations ont été faites, par le vif intérêt qu'elles inspirent et par la grande valeur qu'elles ont pour la science, attesterait au besoin ce qui vient d'être dit. Ces chefs-d'œuvre de l'art, au premier rang desquels se trouvent placées les préparations des *Chefs des Travaux Anatomiques* nommés par Concours, et de leurs compétiteurs, moins heureux qu'eux, mais toujours dignes d'une haute estime, peuvent être comparés, sans imprudence ni danger, aux pièces analogues de Paris ou d'ailleurs. On peut les montrer sans crainte, et à des amis et à des ennemis.

La Physiologie Parisienne, dont on nous parle ici, n'est, en propres termes, que l'ensemble des notions d'Anatomie graphique et des théories mécaniques, représentant tout au plus le *De usu partium* de Galien, avec les perfectionnements successifs qu'il a dû subir jusqu'à ce jour. C'est, si l'on veut, une savante horlogerie poussée jusqu'aux parties les

---

parées avaient été, dans l'année 1848-49, pour *Paris*, de 1 *sur* 8; pour *Montpellier*, de 1 *sur* 20 1/10..... !

Voilà un fait aussi bien connu à Paris qu'à Montpellier....; mais on n'en parle pas plus à Paris que si on ne l'y connaissait pas... !

plus élevées, jusqu'aux hauteurs transcendantes de cette science. Or, cette partie de l'Anthropologie est commune aux enseignements de Paris et de Montpellier.

Mais la Physiologie de l'École Hippocratique de Montpellier a, de plus que celle de l'École Organicienne, la science des deux causes Vitale et Psychique, et de leurs rapports mutuels, dont elle fait une étude approfondie, vastes parties métaphysiques de l'Anthropologie bien conçue, qui ne sauraient entrer dans les vues d'une École matérialiste.

Rappelons-nous donc que, comme nous l'avons démontré, les Doctrines Médicales de Montpellier et de Paris sont *inconciliables*. Ne perdons jamais de vue que l'impossibilité de conciliation des Doctrines de ces deux Écoles rivales découle nécessairement de l'esprit contradictoire, ou plutôt de la nature diamétralement opposée de leurs Physiologies, sous certains rapports fondamentaux.

Paris professe que l'*Organisation fait la Vie*... Montpellier soutient, au contraire, que la *Vie fait l'Organisation*... Mettez d'accord, si vous le pouvez, ces deux principes!... Pierre d'Apono, ce Philosophe Médecin de la fin du XIIIme Siècle et du commencement du XIVme, surnommé *Conciliator*, expressément ressuscité par l'effet d'un vrai miracle, serait sûrement forcé de déclarer ici tout-à-fait impuissante sa meilleure intention!

Enfin, nous trouvons même des traits caractéristiques, propres à faire encore mieux apprécier le passé et le présent des deux Écoles Médicales de Montpellier et de Paris, et pouvant en quelque sorte servir d'horoscope pour leur avenir, dans les paroles que prononçaient le même jour, le 6 Novembre 1848, et peut-être à la même heure, en Séance solennelle de Rentrée des Facultés, M. le Doyen Bouillaud à Paris, et M. le Recteur Dufilhol à Montpellier.

Après avoir expulsé de l'Amphithéâtre, — le croira-t-on jamais ! — l'une des plus grandes gloires chirurgicales françaises, le buste du célèbre Ambroise Paré, et après y avoir introduit, pour le remplacer avantageusement sans doute, le buste de Fourcroy, comme résumant en lui les sciences physio-chimiques, et celui de Broussais, comme représentant probablement l'œuf scientifique dont la fécondation et le développement nous ont procuré la *Médecine Exacte*, M. Bouillaud a prononcé un Discours tendant à prouver qu'il faut étudier la Médecine comme on étudie la Physique et la Chimie ; invitant, en dernière analyse, ses auditeurs à n'admettre, dans l'étude de la Médecine, d'autres phénomènes que ceux qui sont appréciables par les sens.

Ce dur ostracisme, envers un Chirurgien tel qu'Ambroise Paré, nous ferait sérieusement craindre que la vraie Médecine ne fût destinée, même de nos jours, à faire bien des pas rétrogrades, dans l'École Médicale essentiellement anatomique de Paris !

L'ovation, un peu tardive, dont le buste de Fourcroy venait d'être l'objet, devait nécessairement étonner une partie de l'auditoire de M. Bouillaud. Malgré le soin que l'on avait eu d'éteindre prudemment l'Enseignement de l'*Histoire de la Médecine* dans la Faculté de Médecine de Paris, quelques personnes se sont souvenues, à cette occasion, de certains faits peu flatteurs pour l'École Organicienne.

On s'est rappelé que Fourcroy était précisément, comme le fait si bien ressortir Cuvier, dans l'*Éloge* de ce célèbre Chimiste, l'homme que l'École de Médecine de Paris avait repoussé de son sein, avec l'injustice et l'acharnement les plus inconcevables. On s'est souvenu de l'état de gêne dans lequel se trouvait Fourcroy, au commencement de ses

études. Vivant, péniblement alors, du produit de *Leçons faites à d'autres Élèves* ; de *recherches pour des écrivains*, et de *quelques traductions pour un libraire*, FOURCROY s'était présenté à un Concours, ouvert à la Faculté, pour *deux réceptions gratuites*, Concours dans lequel *il s'était élevé à une grande distance au-dessus de ses compétiteurs* : mais la FACULTÉ L'AVAIT REPOUSSÉ, UNIQUEMENT parce qu'il était le protégé et le bien-aimé de la Société de Médecine et de VICQ-D'AZYR, dont la Faculté de Médecine était l'ennemie (1).

---

(1) La *Société Royale de Médecine* avait été créée vers 1780. La Faculté de Médecine vit cette création avec une peine extrême. Sa jalousie s'en émut, et son inimitié ne tarda pas à la suivre. Elle se sentit blessée par les motifs de cette création qui, opérée en sa présence et sous ses yeux, était une sorte de déclaration implicite d'incapacité, juste à son adresse. Le Gouvernement avait, en effet, établi la *Société Royale de Médecine pour recueillir les observations propres à reculer les bornes de l'Art.* La Faculté de Médecine en fut humiliée.

Cherchant un dédommagement de la considération qui lui manquait, dans des essais de satisfaction de vengeance, dont elle ne sut pas prévoir les résultats, elle eut l'imprudence de lutter, avec une certaine persistance, contre la *Société Royale de Médecine*, sans se souvenir, malheureusement pour elle, du sage précepte d'HORACE. Pour avoir négligé de consulter suffisamment ses forces, elle n'essuya, dans cette guerre, que des désavantages marqués presque continuels.

Quant à la *Société Royale de Médecine*, elle répondit parfaitement, comme on le sait, à l'attente du Gouvernement qui l'avait créée.

Personne n'ignore qu'elle a rendu les plus grands services à la Science, vers la fin du dernier siècle; qu'elle était entièrement composée d'hommes instruits, laborieux, d'un mérite très-distingué, — quoique plusieurs d'entre eux aient pu aussi payer leur

On n'a pas oublié que, « mue par un esprit de parti » contraire, mais plus noble, la Société Royale de Médecine » fit une collecte pour payer les frais de réception de Fourcroy, et qu'alors il fut reçu Docteur, parce qu'on ne » pouvait le refuser. » Il fut reçu, dit Cuvier, *parce qu'il paya*; mais comme le grade de Docteur-Régent ne dépendait que de la Faculté seule, il *fut exclu unanimement de la Régence.*

En 1780, la mort du Professeur de Chimie, Bucquet, fut, pour la Faculté de Médecine de Paris, une nouvelle occasion de montrer son antipathie envers le protégé de la Société Royale de Médecine et de Vicq-d'Azyr. Heureusement, ainsi qu'on l'a fort bien dit, si elle *ne lui permit pas de succéder à la place de* Bucquet, *elle ne put l'empêcher de succéder promptement à sa réputation.*

Fourcroy trouva bientôt un dédommagement de cette répulsion haineuse dans sa nomination à la Chaire de Chimie du Jardin du Roi, devenue vacante, en 1784, par la mort de Macquer. « La voix publique, dit M. Dezeimeris, se prononça tellement en faveur de Fourcroy, » qu'il fallut le nommer, quoiqu'il eût pour compétiteur » un *homme de génie, protégé par un grand Prince,* Berthollet. »

---

tribut à quelques erreurs de leur temps —; et que son sein avait servi de refuge à la Médecine Hippocratique, quand il n'y avait presque plus de bonne Médecine ni dans la Faculté de Médecine, ni aillenrs dans Paris.

Comment la Faculté de Médecine de Paris aurait-elle pu pardonner une pareille supériorité! Comment ne pas s'opposer, de tout son pouvoir, à l'admission au Professorat de Fourcroy, qu'elle supposait, avec raison, imbu des excellents principes de cette Société...!

Ce fut seulement quand Fourcroy eut su se faire une réputation européenne, à force de mérite, que, la Révolution de 89 y aidant encore, la Faculté de Médecine de Paris sembla étouffer sa haine envers lui, et consentit enfin à lui ouvrir ses portes. Cette acceptation, faite à regret, imposée par la célébrité du Chimiste, ne fut qu'un *laissez-passer* suscitant dans l'âme des Collègues plus de dépit que de sincère affection.

Voici les propres termes dans lesquels Cuvier, Secrétaire Perpétuel pour les Sciences Physiques, fait lui-même le récit de ce curieux fragment d'Histoire de la Médecine de Paris, dans l'*Éloge historique de M. le comte* Fourcroy, prononcé à la Séance Publique de l'Institut, le mardi, 7 Janvier 1811 (1) :

« Cette résignation au besoin, cette ardeur au travail, » dit Cuvier, purent bien réparer les défauts de la pre- » mière éducation, et faire de M. de Fourcroy un Médecin » instruit. Mais ce n'était pas tout : il fallait être encore » un Médecin patenté, et le brevet de Docteur revenait » alors à plus de 6000 fr.

» Un ancien Médecin, le Docteur Diest, avait laissé des » fonds à la Faculté pour qu'elle accordât, tous les deux » ans, des licences gratuites à l'Étudiant pauvre qui les » mériterait le mieux. M. de Fourcroy concourut en 1780 » pour cette espèce de prix. *Une grande facilité naturelle,* » *et les efforts auxquels sa position l'avait obligé, le portèrent* » *au premier rang*; il allait obtenir le seul moyen d'existence » qui lui restât à espérer; l'*esprit de corporation pensa lui* » *faire autant de mal qu'à son père.*

---

(1) Cet Éloge a été reproduit dans le *Magasin Encyclopédique*, année 1811, Tom. II, pag. 13 et 14.

» Il y avait alors je ne sais quelle querelle entre la » Faculté chargée de l'Enseignement de la Médecine et de » la collation des grades, et une *Société* que le *Gouvernement* » *venait d'établir pour recueillir les observations propres à* » *reculer les bornes de l'art.* A cette époque heureuse où » l'on s'occupait sérieusement des petites choses, un public » malin avait envenimé la dispute par l'attention qu'il y » avait donnée : on en était venu aux sarcasmes, aux in- » jures, aux calomnies ; des différents sans importance » étaient dégénérés en *fureur.*

» L'animosité de la Faculté avait pris pour son objet » principal VICQ-D'AZYR, *Secrétaire de la Société*, *et* FOUR- » CROY *était le protégé connu de* VICQ-D'AZYR : *on le rejeta* » *par ce seul motif; et l'un des hommes qui ont fait le plus* » *d'honneur à la Médecine, celui qui, dans ces derniers temps,* » *en a régénéré l'Enseignement, aurait été privé pour jamais* » *du titre de Médecin, si, par un esprit de parti contraire,* » *mais plus noble, la Société n'eût fait une collecte pour lui* » *avancer les frais de sa réception.*

» *Il fallut donc le recevoir Docteur puisqu'il paya;* mais il » y avait encore au-dessus du simple Doctorat le grade de » *Docteur-Régent; celui-là ne dépendait que des suffrages de* » *la Faculté; il fut* REFUSÉ A FOURCROY D'UNE VOIX UNANIME, » *ce qui l'*EMPÊCHA DANS LA SUITE D'ENSEIGNER AUX ÉCOLES » DE MÉDECINE, *et donna à cette Compagnie le* TRISTE » AGRÉMENT DE NE POINT AVOIR DANS SES REGISTRES LE » NOM DE L'UN DES PLUS GRANDS PROFESSEURS DE L'EUROPE.

» En vérité, il semble que l'on peut pardonner à un » homme d'un caractère irritable, qui avait passé toute sa » jeunesse dans le malheur, et qui, après l'avoir vaincu à » force de courage, *pouvait y être subitement replongé par* » *de si misérables motifs*; on peut lui pardonner, dis-je,

» d'avoir conservé des impressions vives contre des insti-
» tutions dont l'abus avait pensé lui être si funeste. »

Maintenant il est naturel de s'adresser les questions suivantes :

M. Bouillaud avait-il connu ce point d'Histoire de la Faculté de Médecine de Paris?

L'ayant connu, ne l'avait-il pas oublié dans cette circonstance?

M. Bouillaud l'ayant connu, et s'en souvenant d'une manière parfaite, quelle aurait pu être alors son intention?

Aura-t-il voulu gourmander doublement la Faculté de Médecine, dont il se trouvait alors le Chef...? Par l'installation du Buste de Fourcroy, a-t-il eu l'intention de rappeler inévitablement, les graves torts de la Faculté, tout entière, envers ce célèbre Chimiste? et par la substitution du Buste de Broussais à celui d'Ambroise Paré, n'a-t-il pas eu l'idée de lui reprocher tacitement ses idées médicales, prétendues, par lui, rétrogrades ou *inexactes*?

Toutes ces questions sont fort délicates..... Pour y répondre congrûment, il faudrait avoir pénétré dans le *for-interne* de l'ex-Doyen..... : M. Bouillaud, seul au monde, doit savoir à quoi s'en tenir sur ces divers points...!

Nous nous contenterons de dire seulement, en ce lieu, que si M. le Doyen Bouillaud avait voulu, — un peu trop tardivement peut-être —, réhabiliter la Faculté de Médecine de Paris envers les cendres de Fourcroy, nous lui devrions, à ce titre, toutes nos sympathies. Un aveu de torts réels est, selon nous, faisable à toute époque, et de tout temps digne d'éloges..... !

La pâleur de l'Enseignement Médical jointe au défaut de célébrité de l'École de Médecine de la Capitale, jusque vers la fin du dernier siècle, et l'infériorité patente des Docteurs-

Régents, à enseignement temporaire, qui la constituaient dans les quatre premiers siècles de son existence, sont autant de faits historiques irrécusables, qui ont sans doute déterminé M. Bouillaud à prendre, pour départ de l'Historique de l'École de Médecine de Paris, l'époque si récente où elle était devenue Faculté de Médecine. Il a voulu très-probablement ne rien dire des temps antérieurs à sa régularisation, que parce qu'il n'y aura suffisamment trouvé ni motifs d'orgueil, ni titres de gloire.

Il n'existait, en 1848, qu'un seul Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, qui, devenu Doyen, pût avoir l'idée, dans une Séance d'ouverture solennelle, d'écarter de l'Amphithéâtre le Buste de l'illustre Fernel, pour faire place à celui de Fourcroy, et d'en expulser le Buste du célèbre Ambroise Paré, pour lui subtituer celui de Broussais. Des faits de ce genre sont pathognomoniques par rapport à l'Histoire de certain Décanat : il leur suffit de n'avoir pas été anéantis pour attester, par cela seul, que M. Bouillaud a été Doyen...!

Nous fûmes étrangement surpris en lisant ces détails dans la description de la solennité parisienne désignée; mais, avouons-le, nous le fûmes beaucoup moins quand nous connûmes, par la *Gazette Médicale de Paris* (1), la délibération suivante :

« Variétés. — *Par décision Ministérielle prise en Séance* » *de la Faculté*, samedi (18 Novembre 1848,) le *Conseil* » *des Professseurs de l'École de Médecine* a *déclaré* que le » *Discours prononcé à la Rentrée, par M.* Bouillaud, *Doyen,* » *ne serait pas imprimé dans le Recueil de ses Actes.* »

On le voit, clair comme le jour : l'Enseignement de l'*His-*

(1) N° 48, 25 Novembre 1848, 3me page de la couverture.

toire de la Médecine, qui serait aussi flatteur qu'honorable, pour l'École de Montpellier, ne ferait que rendre de mauvais services à son inquiète et jalouse rivale... !

Opposons à cette manière de présenter la Médecine de l'École de Paris, par M. Bouillaud, quelques traits du tableau de la Médecine Hippocratique de Montpellier, tracé rapidement, mais d'une main si sûre et si ferme, par M. le Recteur Dufilhol.

Dans une attachante allocution, modestement présentée comme n'étant qu'une *Préface* des Discours qui devaient la suivre, M. le Recteur Dufilhol nous a lui-même fourni de nouveaux arguments en notre faveur.

Continuons ici l'honorable citation, dont un tout autre écrivain que nous, M. le Professeur Lordat, a bien voulu récemment nous laisser la suite :

« L'École de Médecine de Montpellier, à la fois His-
» torique et Doctrinale, a dit M. Dufilhol (1), porte le
» flambeau de la Science Moderne jusqu'aux sources de la
» Médecine Grecque. Elle étudie les origines dans leur
» idiome primitif, sans pousser trop loin le culte des tra-
» ditions. Elle commente les textes, avec une religieuse
» exactitude ; remet en lumière des richesses trop négligées,
» et *donne dans son sein, au Maître de la Science hellénique,*
» *une fidèle et glorieuse hospitalité.... Sentinelle avancée de*
» *la Science complète et de la bonne Philosophie.....*, *elle*
» *sépare énergiquement, de l'Élément matériel, la Force qui*
» *le meut et l'Intelligence qui le régit.....* »

Ces remarquables paroles, empreintes de justesse et de

---

(1) *Discours prononcé à la Séance solennelle du 6 Novembre 1848, pour la Rentrée des Facultés de Médecine, des Sciences et des Lettres, et de l'École de Pharmacie.* Montpellier, 1848, in-8°, pag. 4 et 5.

gravité, classent irrévocablement leur Auteur parmi les Médecins Hippocratiques de Montpellier; et sont, en outre, d'une bien haute portée, au point de vue doctrinal.

Quant à l'apparition si imprévue du Buste de Broussais, dans une Solennité Médicale de notre époque, elle devait, comme une aurore boréale, émouvoir les esprits avec autant de force que de diversité, pour demeurer, en définitive, aussi inexplicable, aussi inconcevable que ce météore, sans en avoir la beauté!

Broussais est le Pseudo-inventeur d'une pauvre Doctrine Médicale, renouvelée de Le Sage, ou plutôt de certains Médecins Romains contemporains de Celse; pauvre Doctrine, morte, après plus de bruit que de véritable gloire, même avant son réputé Inventeur, et enterrée en 1832...! La date de cette perte, de la Science, est déjà fort heureusement assez reculée, pour que notre affliction, à son occasion, ait eu le temps de devenir très-raisonnable...!

Il ne fallait rien moins qu'un grand effort de la part d'une imagination des plus vives, pour pouvoir se figurer que cette manière, *Sangradienne*, de traiter l'Humanité malade, existait encore en l'An de grâce 1848...!

Malgré tout, il devait être plus facile au représentant de l'Organicisme Parisien actuel, de renverser et d'expulser de l'Amphithéâtre le Buste d'Ambroise Paré, pour y substituer celui de son Maître, qu'il ne l'était, — et qu'il ne le sera probablement long-temps —, d'arracher la défunte *Doctrine*, dite *Physiologique*, à la putréfaction qui en a fait prompte et sévère justice, depuis 17 ans bien comptés.....!

Nous ne savons pas d'ailleurs jusqu'à quel point les Électeurs de certain Département n'auront pas été froissés par l'injuste expulsion, ou par l'incivilité tout au moins, dont

leur célèbre compatriote Ambroise Paré, une de nos gloires chirurgicales nationales des plus respectables, a été victime dans cette conjoncture... ! Les Électeurs de Laval et de la Mayenne sont bien gens à s'en souvenir peut-être un jour!

La *Gazette des Hôpitaux* (nº du 7 Novembre 1848) rendant compte du Discours de M. le Professeur Gavarret, prononcé dans la Séance de *Rentrée de la Faculté de Médecine de Paris*, immédiatement avant celui de M. Bouillaud, dit, en parlant de l'Orateur :

« Il a exprimé seulement le vœu de voir s'introduire dans » nos Écoles des *améliorations nécessaires*, *impérieusement* » *commandées par le mouvement même des esprits*, et a » brûlé quelques grains d'encens devant le nouveau Doyen, » *sous la puissante impulsion duquel, a-t-il dit, la Faculté* » *de Paris brillera d'un nouvel éclat.* »

Nous avions cru, d'abord, que le *mouvement des esprits*, dont il était question, était ce retour, presque général, de la Philosophie Médicale et de la Médecine Pratique vers les idées Hippocratiques ; retour qui est sensible, même à Paris, et que signalent assez hautement divers Journaux de Médecine de la Capitale, d'accord en cela avec ceux de la Belgique, de la Grèce (1), et surtout de l'Italie (2) : mais la

---

(1) Le 20 Juillet 1848, M. Roeser, Premier Médecin de S. M. Othon, Roi de Grèce, s'est fort récrié, en voyant notre Inscription de la Salle des Actes.....; mais néanmoins les réflexions de ce haut personnage médical n'ont pu que nous être des plus agréables, sous certains rapports. *Tant mieux*, si la Médecine Grecque, de nos jours, est Hippocratique : nous saisirons cette occasion pour en féliciter aussi bien Athènes que Montpellier!

Cela étant, lorsque M. Roeser a été à Paris pour y observer les traits caractéristiques de la Science et de l'Art de guérir, il pourrait bien avoir trouvé une grande différence entre la Médecine Organicienne de notre Capitale et la Médecine Hippocratique de son pays!

(2) Nous ne saurions nous taire ici sur une Lettre, aussi spi-

terminaison de la même phrase, nous a fait bien vite penser que nous nous étions trompé.

Non, celui qui voudrait galvaniser, ou plus tôt recomposer chimiquement de toutes pièces et ressusciter le *Broussaisisme*, ne saurait vouloir de la Médecine Hippocratique.....!

Le Public, les Agrégés et les Professeurs qui se trouvaient dans l'Amphithéâtre, quand les deux Discours de MM. Gavarret et Bouillaud ont été prononcés, sembleraient avoir parfaitement compris, en effet, toute l'immi-

---

rituelle et gracieuse que savante, adressée de Turin, le 27 Septembre 1849, par M. le Chevalier Docteur Trompeo au Professeur Lordat, à l'occasion de ses trois Lettres sur la *Nécessité de créer une Chaire de Philosophie Naturelle Inductive, dans les Facultés de Médecine.* L'honorable Confrêre piémontais dont il s'agit, apprend au Physiologiste Hippocratique de Montpellier, que l'Hippocratisme reprend une vigueur toute nouvelle dans l'Italie. M Trompeo signale Pise comme ayant une École Hippocratique, établie en 1843, par le savant Professeur Pucinotti, et dont il lui communique les remarquables Statuts. Ces règlements, également empreints de vraie Science Médicale, de saine Philosophie, de bonne Morale et de Religion, font savoir, par leur article XVI, que les villes d'Italie ou des États-Sardes, possédant déjà des *Écoles de Médecine Hippocratiques Centrales*, sont au nombre de *dix*. Ces villes sont : Pise, Gênes, Rome (*), Bologne, Modène, Turin, Venise, Naples, Padoue et Milan. L'École de Pise, la plus importante de toutes, est en quelque sorte la Métropole de ces Écoles Centrales Hippocratiques. C'est vers son sein que convergent tous les mouvements scientifiques et toutes les impulsions véritablement progressives des autres.

M. Trompeo ne manque pas de désigner les Lettres du Docteur Franceschi de Fano, récemment publiées, sur la restauration de la Médecine Hippocratique en Italie, comme contenant un fidèle exposé de principes de Médecine parfaitement en harmonie avec ceux de l'École Hippocratique de Montpellier.

(*) Cette École est sous les auspices du célèbre Docteur Matheis, Professeur de Clinique.

nence du péril qui menaçait, dans le sein même de la Faculté de Médecine de Paris, la vraie Médecine, la Médecine Hippocratique de Montpellier. Cette annonce de Progrès, pour les Études de l'École Médicale de Paris, n'a semblé présager, assez clairement, qu'une tendance rétrograde, contre laquelle tous les bons esprits seront obligés de lutter à Paris aussi bien qu'ailleurs.

Si vous en doutiez, le Rédacteur de la *Gazette des Hôpitaux de Paris* vous en fournirait lui-même une preuve, irréfragable, dans une observation qu'il a faite, au moment où M. le Doyen venait de terminer son allocution.

« Ce Discours, dit-il, a été accueilli, *dans une partie* » *de l'auditoire*, *par quelques applaudissements*. Mais nous » devons dire que LES PROFESSEURS ET LES AGRÉGÉS SONT » RESTÉS DANS UN PROFOND SILENCE. »

L'ex-Doyen de la Faculté de Médecine de Paris aurait pu, selon nous, beaucoup mieux choisir les Bustes des célébrités médicales dont il voulait faire l'ornement actuel de son Amphithéâtre. Nous aurions trouvé tout naturel de placer à la droite de l'estrade FERNEL, auprès de qui BROUSSAIS n'est, pour ainsi dire, qu'un Médecin Liliputien ; et quelque grand mérite qu'ait eu d'ailleurs un savant du premier ordre aussi recommandable, aussi respectable sous tous les rapports que FOURCROY, nous aurions osé penser que son buste n'eût pas dû avoir la préférence sur celui d'Ambroise PARÉ, dans cette occasion.

En décorant l'Amphithéâtre de Paris par l'adjonction de l'effigie de FERNEL à celle d'Ambroise PARÉ, M. le Doyen BOUILLAUD aurait eu le double avantage de faire une juste concession, toute de véritable progrès, au mouvement très-sensible et à peu près général des esprits médicaux de nos jours vers les idées Hippocratiques, et surtout de se montrer un peu plus d'accord avec les Doyens qui l'ont

précédé. Pour faire apprécier à sa juste valeur toute notre pensée, il suffira de rappeler ici que, quand la Faculté de Médecine de Paris a fondé son *École Pratique*, le 8 Septembre 1798, « on choisit, ainsi que le dit l'Historiographe de la Fa-
» culté de Médecine de Paris, SABATIER (1), pour être repré-
» sentés sur la médaille (en bronze, destinée aux Élèves qui
» obtiendraient les quatre premiers prix), Ambroise PARÉ et
» FERNEL, comme résumant chacun les noms les plus illus-
» tres de la Médecine et de la Chirurgie anciennes, et l'on
» fit inscrire pour exergue : *La Médecine rendue à son unité*
» *primitive.* »

Vous le voyez clairement, cher Lecteur, cette Inscription : « *Olim Coüs nunc Monspeliensis Hippocrates* », (HIPPOCRATE, *jadis de Cos*, *est maintenant de Montpellier*) ; loin d'être le monument d'une inexactitude ou d'une vanité puérile des plus blâmables, n'est, au contraire, simultanément, que l'expression d'un fait historique *matériel*, et la formule d'un Dogme Scientifique, aussi solidement établis l'un que l'autre.

Laissons donc à Paris, à cette nouvelle École de Cnide, ses Divinités : BROUSSAIS, BICHAT, CABANIS, ÉPICURE. Continuons, dans notre École Moderne de Cos, à demeurer fidèles au culte de BARTHEZ et d'HIPPOCRATE ; et osons espérer que ce ne seront jamais plus de véritables Médecins, des hommes à la fois d'Art et de Science, suffisamment versés dans l'*Histoire de la Médecine* et dans la *Philosophie Médicale*, pour être réellement compétents, qui trouveraient encore répréhensibles, soit notre glorieuse possession du Buste antique d'HIPPOCRATE, soit la rédaction de l'Inscription, dont on a su, avec bonheur, former une couronne à ce beau monument.
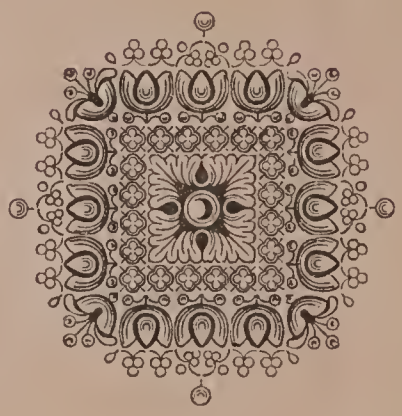
(1) Ouvr. cit., p. 105.